

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 mars 2024

IV. Approbation du compte financier 2023

VU les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R.719-101 ;
VU les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
VU l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

ETPT sous plafond	1707,69
ETPT hors plafond	245,68
Autorisations d'engagement	195 246 397,92 €
<i>dont personnel</i>	152 258 522,07 €
<i>dont fonctionnement et intervention</i>	33 826 322,95 €
<i>dont investissement</i>	9 161 552,90 €
Crédits de paiement	194 193 988,41 €
<i>dont personnel</i>	152 096 364,31 €
<i>dont fonctionnement et intervention</i>	29 427 733,05 €
<i>dont investissement</i>	12 669 891,05 €
Recettes	206 243 789,61€
Solde budgétaire	12 049 801,20 €

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

Variation de trésorerie	10 131 929,09 €
Résultat patrimonial	1 654 403,46 €
Capacité d'autofinancement	6 938 811,56 €
Variation de fonds de roulement	- 4 376 597,58 €

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 424 957,92 € en report à nouveau et de 2 079 361,38 € en réserves réparti comme suit :

	Résultat	Affectation	Montant
Université	820 311,91 €	10682 – Réserves	820 311,91 €
SEFCO	1 173 959,62 €	10682 – Réserves	1 173 959,62 €
Société 1030 DRP	- 424 957,92 €	119 – Report à nouveau débiteur	424 957,92 €
UTL	85 089,85 €	10682 – Réserves	85 089,85 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération. Le rapport des commissaires aux comptes est joint à la présente délibération.

Le Conseil d'administration approuve le compte financier 2023.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	5
Total :	24

Décompte des votes :


Abstentions :	6
Votants :	18
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 20/03/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Université d'Orléans



RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR 2023

Conseil d'Administration du 15 mars 2024



***DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS***

Sommaire

Préambule.....	3
I. Introduction.....	3
1. Objectifs	3
2. Contexte	3
II. Rappel des faits concernant l'exercice budgétaire 2023.....	4
1. Le budget 2023	4
2. L'équilibre prévisionnel du budget 2023	4
III. L'exécution budgétaire	5
1. Les recettes.....	5
2. L'exécution du budget 2023	10
a. Par enveloppe.....	10
La masse salariale	11
Le fonctionnement.....	11
L'investissement	13
b. Par structure.....	13
3. Le solde budgétaire.....	14
4. Focus sur les facteurs impactant la masse salariale.....	15
5. Les équilibres réels de la comptabilité patrimoniale (tableau 6)	17
a. Le résultat patrimonial	17
b. La capacité d'autofinancement.....	18
c. Fonds de roulement (FDR), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie	18
IV. Projection et orientations	19
1. Synthèse des faits marquant l'exécution budgétaire 2023	19
2. Projection 2024	19
3. Orientations à retenir	19
V. Annexe	20

Préambule

Après trois exercices marqués par les effets de la crise sanitaire, l'établissement est revenu à un mode de fonctionnement normal en termes d'activité. L'exercice 2023 a vu notamment la finalisation des projets obtenus au Plan de relance (bâtiment administratif de l'IUT d'Orléans, isolation de la toiture des amphithéâtres de science), le démarrage effectif du projet France 2030 Minerve, la montée en puissance du département de formation médicale, et la revalorisation du RIFSEEP par l'établissement pour les personnels administratifs.

Les taux d'exécution se sont nettement améliorés, en s'établissant au-dessus de 80% en fonctionnement et en investissement, alors que de plus fortes sous-consommations étaient constatées depuis l'exercice 2020. L'exécution budgétaire 2023 se traduit par un solde budgétaire positif de 12 M€, en forte augmentation par rapport à la prévision après budget rectificatif (-969 k€). Cet écart est moindre que celui constaté lors du compte financier 2022 (17,6 M€) et traduit un progrès dans le pilotage budgétaire de l'établissement, fruit de l'effort de chacun lors de la construction du BI puis du BR 2023.

Plusieurs causes exogènes ont fortement impacté l'exécution budgétaire 2023. Les effets de la crise économique, avec la hausse de l'inflation, impactent les dépenses, notamment au niveau des fluides et des achats en général. Une part importante de l'augmentation de la masse salariale est également une conséquence de l'inflation, avec des mesures salariales obligatoires visant à compenser la perte de pouvoir d'achat des agents (augmentation du point d'indice, du SMIC, prime « pouvoir d'achat » ...), mais qui ont été insuffisamment compensées par l'État. Cette forte progression des charges, combinée à une progression moindre des produits, génère un résultat patrimonial de +1,6 M€, inférieur à la prévision du budget rectificatif 2023 (+2,3 M€).

Les principaux indicateurs de ce compte financier 2023 (solde budgétaire, résultat, fonds de roulement et trésorerie) s'établissent à des niveaux satisfaisants. Cependant la situation financière de l'université doit être appréhendée avec la plus grande vigilance eu égard, d'une part, au contexte socio-économique avec notamment les réductions budgétaires annoncées par l'État et, d'autre part, la réalisation des projets dans lesquels est engagée l'université tels que le déménagement sur le site Madeleine, la création de la faculté de médecine ou encore le déploiement du projet Minerve.

I. Introduction

1. Objectifs

En application de l'article 208 du décret Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP), relatif à la comptabilisation des autorisations d'engagement et des autorisations d'emplois, et de l'article 211 relatif au compte financier, l'ordonnateur de l'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) doit établir le rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

Ainsi, ce rapport accompagne le compte financier tout comme le rapport des commissaires aux comptes et les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret GBCP et présentés par l'agent comptable.

Le Recueil des Règles Budgétaires des Organismes précise le contenu du rapport de l'ordonnateur : celui-ci a notamment pour objet de commenter et d'analyser, au regard de la mise en œuvre de la stratégie et des missions de l'organisme :

- L'exécution budgétaire de l'exercice écoulé en particulier au regard de la prévision budgétaire votée en budgets initial et rectificatif(s) ;
- L'équilibre financier qui en résulte ;
- Le caractère soutenable de l'exécution budgétaire.

2. Contexte

Pour rappel, le budget initial 2023 a été approuvé par le Conseil d'Administration (CA) du 9 décembre 2022, puis révisé par un budget rectificatif lors du conseil d'administration du 29 septembre 2023.

Les orientations du budget 2023 reprenaient les grands axes définis par le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté au conseil d'administration du 9 septembre 2022 : améliorer l'allocation des moyens en

interne par la refonte budgétaire ; améliorer l'efficacité des dépenses de fonctionnement ; gérer les investissements de façon pluriannuelle ; stabiliser la masse salariale et améliorer son pilotage ; augmenter et améliorer la répartition des ressources propres.

Le budget initial 2023 a été approuvé avec un solde budgétaire de -4,9 M€. L'objectif poursuivi à travers ce budget était de prendre en compte la problématique conjoncturelle liée aux incertitudes sur les compensations des mesures salariales, et le contexte inflationniste grandissant, tout en garantissant la poursuite de la dynamique initiée par les succès aux appels à projets France 2030.

Le budget rectificatif (BR), voté le 29 septembre 2023, a amélioré ce solde budgétaire prévisionnel en le portant à -0,9 M€.

Ce rapport rappelle les faits marquants de l'exercice budgétaire 2023 (partie II), puis présente une analyse détaillée de l'exécution de ce budget (partie III).

II. Rappel des faits concernant l'exercice budgétaire 2023

1. Le budget 2023

Le conseil d'administration du 29 septembre 2023 a approuvé les éléments du budget après BR présentés dans le tableau suivant :

	Prévisionnel : budget autorisé avant virements de crédit			
	Autorisations d'engagement (BI + BR)	Crédits de paiement (BI + BR)	RE (recettes prévisionnelles)	Solde budgétaire (RE-CP)
UO	190 926 057 €	184 518 782 €	180 977 724 €	-3 541 058 €
Détail subdivisions	27 673 135 €	18 686 016 €	21 257 511 €	2 571 495 €
France 2030	10 861 716 €	4 814 982 €	6 296 869 €	1 481 887 €
Contrats de recherche	16 125 669 €	13 194 394 €	12 960 672 €	-233 722 €
SeFCo	574 750 €	569 140 €	1 819 970 €	1 250 830 €
Université du Temps Libre	109 000 €	105 500 €	180 000 €	74 500 €
Fondation	2 000 €	2 000 €		-2 000 €
Budget agrégé	218 599 192 €	203 204 798 €	202 235 235 €	-969 563 €

Le budget après BR de l'université présentait un solde budgétaire déficitaire de -969 563 €. Ce solde correspond à la différence entre les prévisions de recettes encaissées de 202 235 235 € et les dépenses en crédits de paiement de 203 204 798 €.

2. L'équilibre prévisionnel du budget 2023

	Résultat	CAF	Apport FDR
UO (Projets France 2030 inclus)	1 484 900 €	5 121 719 €	- 2 059 721 €
Résultat subdivisions	844 565 €	1 870 805 €	1 089 608 €
Contrats de recherche	- 480 765 €	547 475 €	- 233 722 €
SeFCo	1 250 830 €	1 250 830 €	1 250 830 €
Université du Temps Libre	74 500 €	74 500 €	74 500 €
Fondation	- €	- 2 000 €	- 2 000 €
Etablissement	2 329 465 €	6 992 524 €	- 970 113 €
Variation du fonds de roulement			- 970 113 €
Variation du besoin en fonds de roulement			- 952 125 €
Variation trésorerie			- 17 988 €

S'agissant de l'établissement, le résultat s'établissait à 2 329 465 €, la CAF à 6 992 524 €, la variation du fonds de roulement était estimée à -970 113 € et celle du besoin en fonds de roulement à -952 125 € représentant une variation de trésorerie de -17 988 €.

	Indicateurs patrimoniaux	
	Compte Financier 2022	Budget après BR
Résultat	5 855 847 €	2 329 464 €
CAF	9 996 123 €	6 992 523 €
Fonds de roulement	34 969 291 €	33 999 178 €
Besoin de fonds de roulement	-23 821 936 €	-24 774 061 €
Trésorerie	58 791 227 €	58 773 239 €

Le budget 2023 après BR présentait une situation financière en légère dégradation par rapport au compte financier 2022 :

- Un résultat positif de 2,3 M€ contre un résultat positif de 5,9 M€ au compte financier 2022 ;
- Une CAF à 6,9 M€ contre 9,9 M€ au compte financier 2022 ;
- La variation du fonds de roulement prévisionnel était de -970 k€ portant le fonds de roulement à 33,9 M€ (contre 34,9 M€ au compte financier 2022) ;
- La trésorerie s'établissait à 58,77 M€ contre 58,79 M€ au compte financier 2022.

III. L'exécution budgétaire

L'exécution budgétaire est la mise en œuvre du budget, conduisant à la réalisation des dépenses et des recettes. Le taux d'exécution permet d'apprécier le pourcentage de réalisation du budget par rapport à ce qui était prévu.

1. Les recettes

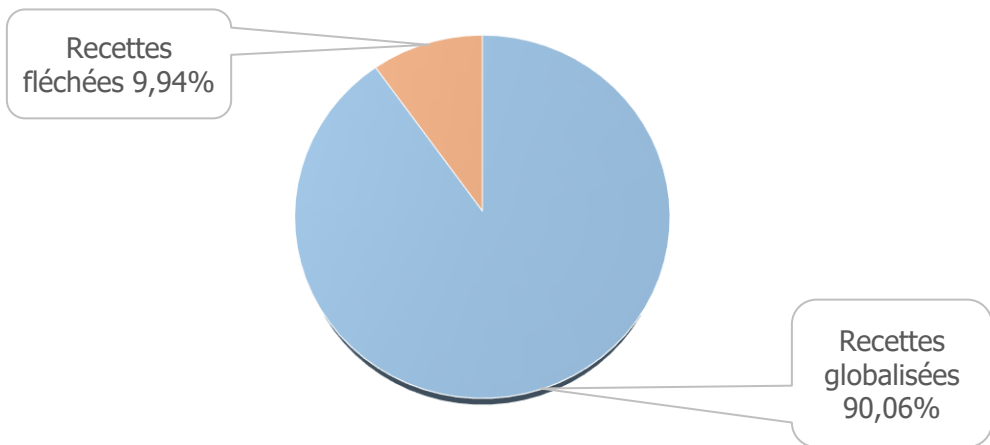
Le montant global des recettes encaissées de l'établissement s'élève à 206 243 790 €, pour une prévision de 202 235 235 €. Le taux global d'exécution des recettes encaissées est de 102%, avec un excédent de recettes réalisées s'élevant à 4 008 555 €.

Le tableau ci-dessous permet de mettre en lumière les taux de réalisation des recettes selon leurs origines :

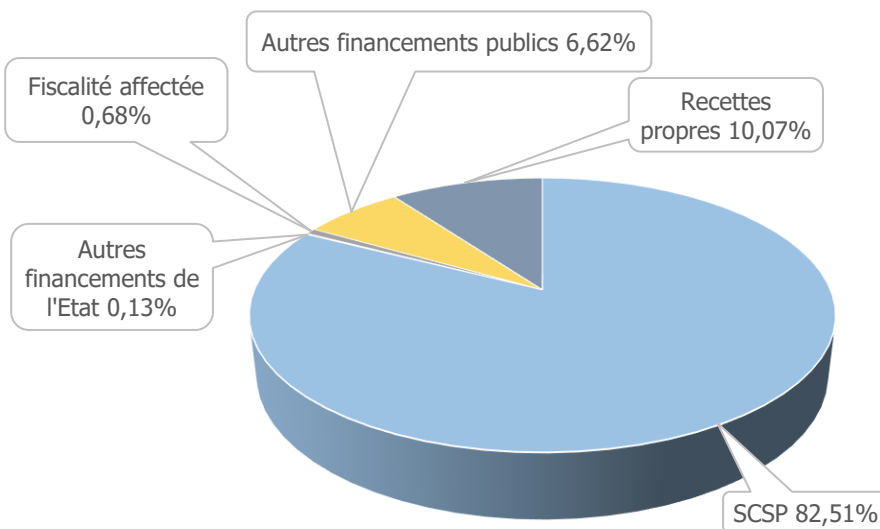
	Prévisionnel RE	Réalisé RE	Ecart en €	Taux de réalisation
SCSP	152 009 410 €	153 250 063 €	1 240 653 €	101%
Etat	9 466 031 €	7 899 275 €	-1 566 756 €	83%
Fiscalité affectée	1 151 015 €	1 255 133 €	104 118 €	109%
Autres financements publics	22 369 957 €	24 693 233 €	2 323 276 €	110%
Ressources propres	17 238 822 €	19 146 084 €	1 907 262 €	111%
Budget agrégé	202 235 235 €	206 243 790 €	4 008 555 €	102%

Les graphiques figurant page suivante illustrent la répartition des recettes entre recettes globalisées et recettes fléchées, ainsi que leur décomposition respective.

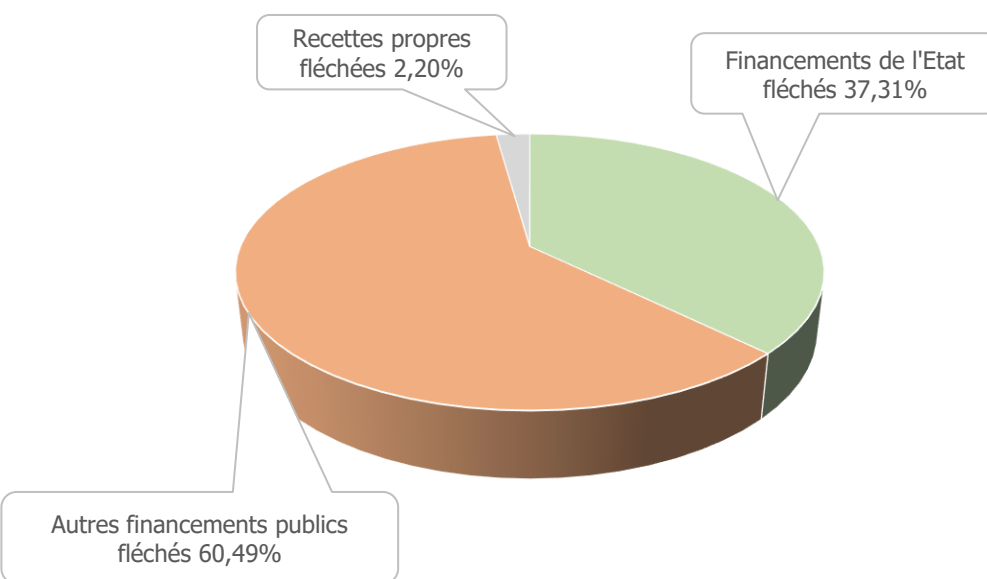
Répartition de recettes réalisées 2023



Répartition des recettes globalisées 2023



Répartition des recettes fléchées 2023



Le tableau ci-dessous permet d'analyser et de détailler les réalisations des recettes selon les subdivisions budgétaires de l'établissement :

	Recettes encaissées 2023			
	Prévisionnel RE	Réalisé RE	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	180 977 724 €	183 248 236 €	2 270 512 €	101%
Détail subdivisions	21 257 511 €	22 995 554 €	1 738 043 €	108%
France 2030	6 296 869 €	6 426 537 €	129 668 €	102%
Contrats de recherche	12 960 672 €	14 532 733 €	1 572 061 €	112%
SeFCo	1 819 970 €	1 861 208 €	41 238 €	102%
Université du Temps Libre	180 000 €	175 077 €	-4 923 €	97%
Fondation	0	0	0	
Budget agrégé	202 235 235 €	206 243 790 €	4 008 555 €	102%

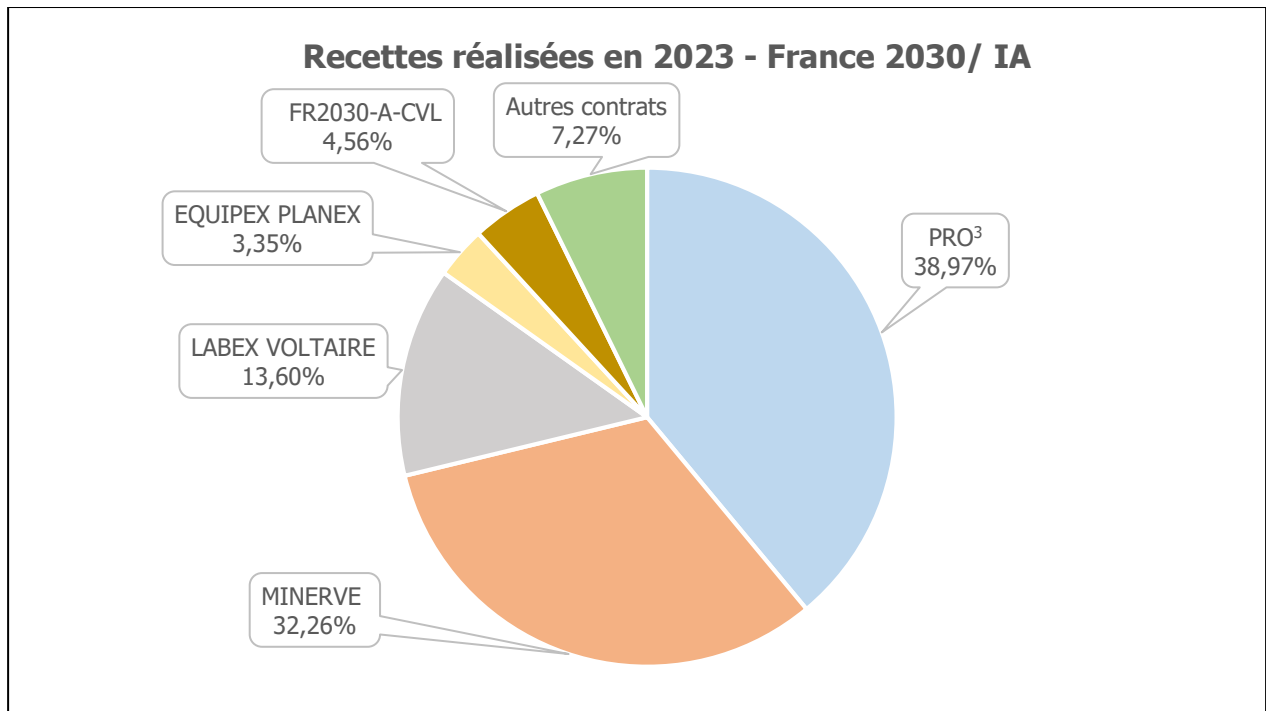
Sur la subdivision UO :

Les recettes encaissées comprennent principalement la SCSP et les ressources propres des composantes, services et laboratoires, et s'élèvent à 183 248 k€ (taux de réalisation de 101%), pour une prévision après BR de 180 978 k€, et se décomposent ainsi :

- Composantes 11 999 k€
- Services centraux 169 819 k€
- Laboratoires 1 430 k€

Sur les autres subdivisions budgétaires de l'université (22 995 K€) :

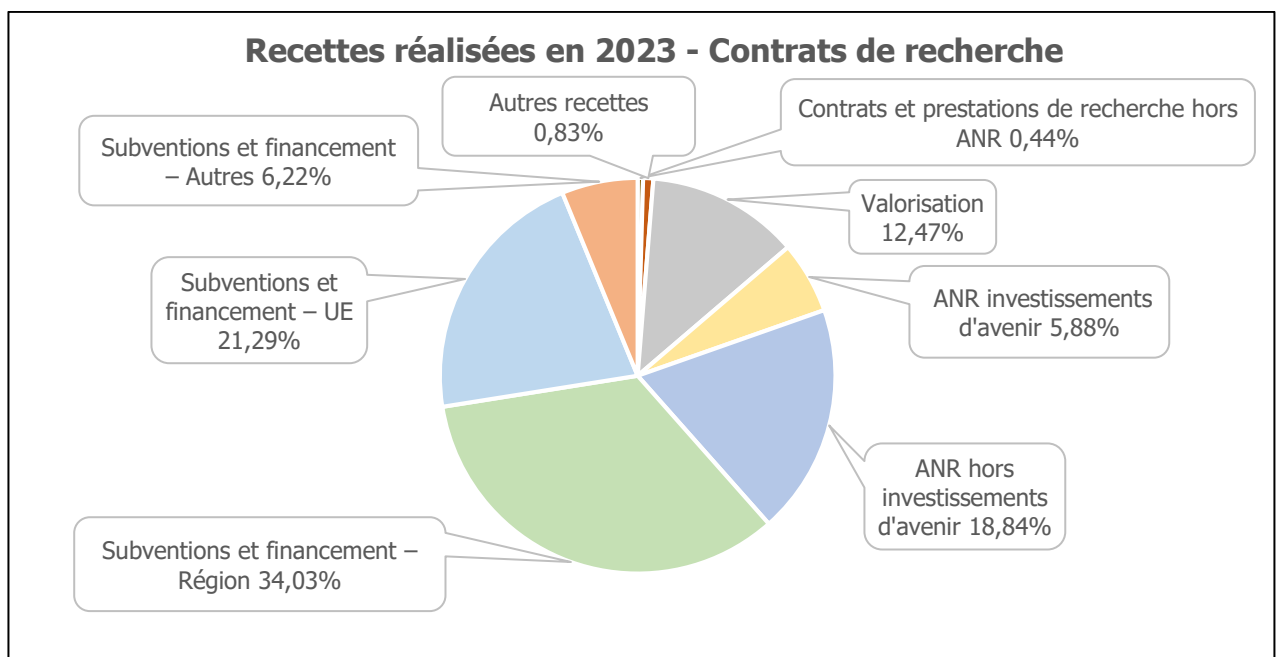
- Les Investissements d'Avenir (IA) et France 2030 présentent des recettes de 6 426 k€ (taux de réalisation de 102%), et se décomposent ainsi :
 - PRO300-INV10 - PRO3 - ANR-21-DEMOES..... 2 504 k€
 - PIA_MINERVE - ANR-22-EXES-0010..... 2 073 k€
 - LABEX00-INV1 - ANR-10-LABX-100-01 - LABEX VOLTAIRE..... 874 k€
 - EQUIPEX-INV5 - ANR-11-EQPX0036 - EQUIPEX PLANEX..... 215 k€
 - FR2030-A-CVL - ANR-22-ASDR-0002 A-CVL..... 293 k€
 - Autres contrats..... 467 k€



La part des IA et des Labex est en baisse au profit des nouveaux projets France 2030 avec une balance de ces financements qui s'orientent de plus en plus vers des programmes liés à la formation et à la valorisation.

- Sur les contrats de recherche, les recettes encaissées s'élèvent à 14 532 k€ (taux d'exécution de 112%), et se décomposent ainsi :

○ Contrats et prestations de recherche hors ANR.....	64 k€
○ Valorisation.....	1 812 k€
○ ANR investissements d'avenir.....	854 k€
○ ANR hors investissements d'avenir.....	2 738 k€
○ Subventions et financement – Région.....	4 945 k€
○ Subventions et financement – Union Européenne	3 094 k€
○ Subventions et financement – Autres.....	904 k€
○ Autres recettes.....	121 k€



On peut observer que la part des financements de la recherche par la Région, même si elle demeure importante, diminue au profit des financements européens qui deviennent plus importants que les

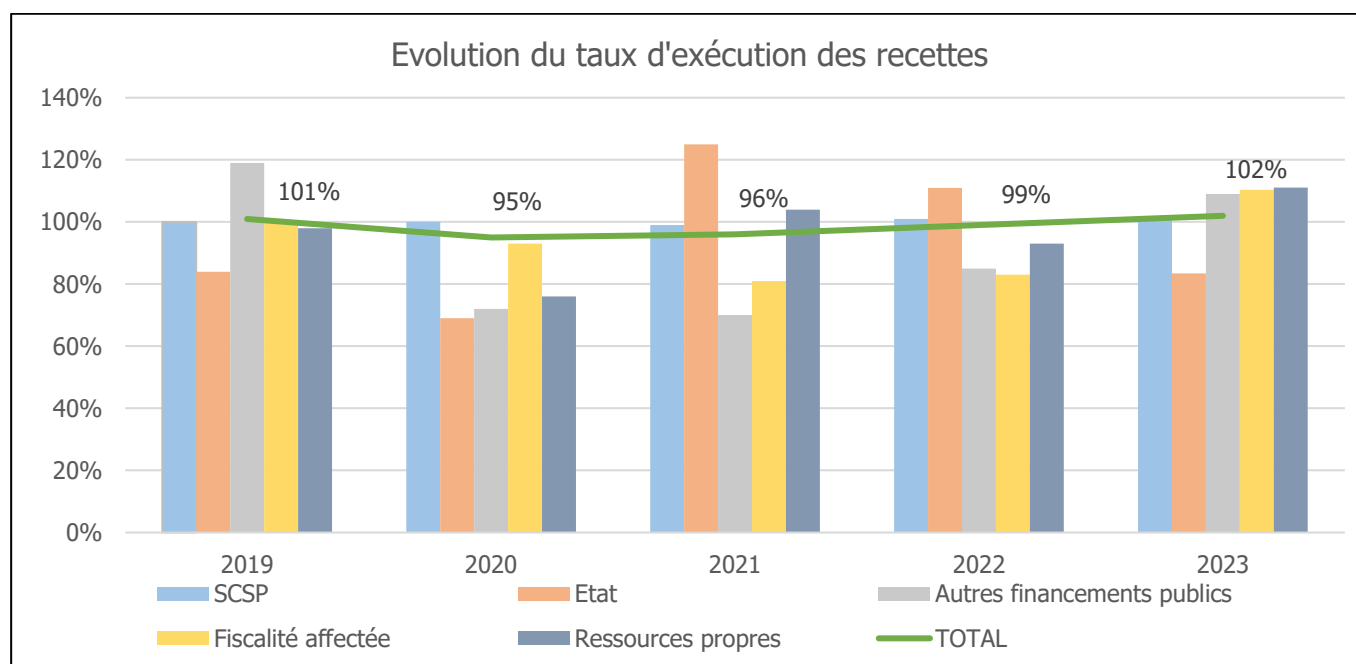
financements ANR (hors IA). Cette évolution traduit les effets de la dynamique initiée il y a quelques années, notamment sur les dépôts de projets européens (ERC, Horizon Europe, etc.), ainsi que l'augmentation des taux de succès de l'ANR.

- Sur le SeFCo, la réalisation de 1 861 k€ est supérieure à la prévision (taux d'exécution de 102 %).
- L'UTL a enregistré des recettes pour 175 k€, ce qui représente un taux d'exécution de 97%.

Évolution des taux d'exécution :

	Evolution du taux de réalisation des recettes				
	Taux de réalisation RE 2019	Taux de réalisation RE 2020	Taux de réalisation RE 2021	Taux de réalisation RE 2022	Taux de réalisation RE 2023
SCSP	100%	100%	99%	101%	101%
Etat	84%	69%	125%	111%	83%
Autres financements publics	119%	72%	70%	85%	109%
Fiscalité affectée	100%	93%	81%	83%	110%
Ressources propres	98%	76%	104%	93%	111%
TOTAL	101%	95%	96%	99%	102%

Globalement les taux d'exécution des recettes par origine s'améliorent, ce qui traduit une bonne dynamique de l'établissement, notamment en matière de recherche et de capacité à générer des ressources propres.



Le taux de réalisation global des recettes s'établit à 102% en 2023, en augmentation par rapport aux exercices précédents. En effet, un effort important a été fait pour régulariser des recettes antérieures et ainsi apurer le compte d'attente des encaissements enregistrés en comptabilité générale.

2. L'exécution du budget 2023

a. Par enveloppe

Les trois enveloppes de dépenses sont la masse salariale, le fonctionnement et l'investissement, en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP).

Les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pendant l'exercice.

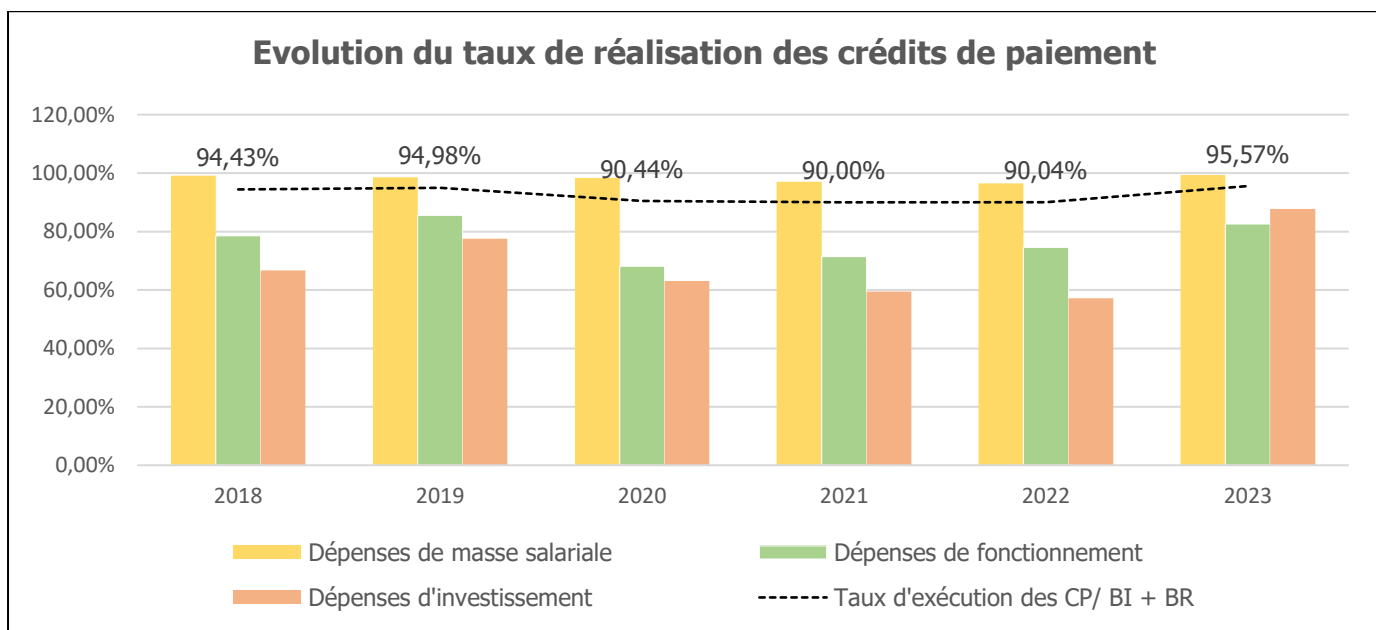
	Autorisations d'engagement (AE) 2023			
	Budget BI + BR	Réalisé 2023	Ecart en €	Taux de réalisation
Masse salariale	153 142 528 €	152 258 522 €	- 884 006 €	99,42%
Fonctionnement	45 640 367 €	33 826 323 €	- 11 814 044 €	74,11%
Investissement	19 816 297 €	9 161 553 €	- 10 654 744 €	46,23%
TOTAL	218 599 192 €	195 246 398 €	- 23 352 794 €	89,32%

Avec le déploiement de la pluri annualité sur les marchés de travaux, sur les contrats de recherche et sur certains marchés de prestations, les taux d'exécution des AE ont moins de signification pour les dépenses d'investissement, et dans une moindre mesure, pour les dépenses de fonctionnement.

Une attention particulière doit être accordée aux consommations de crédits de paiement car elles participent au calcul du solde budgétaire :

	Crédits de paiement (CP) 2023			
	Budget BI + BR	Réalisé 2023	Ecart en €	Taux de réalisation
Masse salariale	153 142 528 €	152 096 364 €	- 1 046 164 €	99,32%
Fonctionnement	35 626 437 €	29 427 733 €	- 6 198 704 €	82,60%
Investissement	14 435 833 €	12 669 891 €	- 1 765 942 €	87,77%
TOTAL	203 204 798 €	194 193 988 €	- 9 010 810 €	95,57%

Pour l'exercice 2023, le budget prévisionnel agrégé après BR en crédits de paiement s'élevait à 203 204 798 €, avec un total réalisé de 194 193 988 €, soit un taux de réalisation des dépenses de 95,57%, en nette amélioration par rapport à 2022 (90%). L'université retrouve ici un taux d'exécution comparable à la période précédant la crise du Covid.



Par rapport aux trois derniers exercices, l'établissement a amélioré de façon significative les taux d'exécution des trois enveloppes :

Par rapport BI + BR	Evolution du taux d'exécution des crédits de paiement					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de masse salariale	99,13%	98,54%	98,37%	97,04%	96,53%	99,32%
Dépenses de fonctionnement	78,47%	85,56%	68,06%	71,43%	74,54%	82,60%
Dépenses d'investissement	66,74%	77,58%	63,05%	59,46%	57,18%	87,77%

En ce qui concerne le poids relatif de chaque enveloppe, la masse salariale représente la part la plus importante des dépenses de l'établissement, avec 152 096 364 €, soit 78,32% du budget total réalisé en 2023. Le fonctionnement (29 427 733 €) représente 15,15% des dépenses totales, et l'investissement (12 669 891 €) représente 6,53%.

La masse salariale

S'agissant des dépenses de personnel, les montants d'AE et de CP sont réglementairement identiques (AE=CP), tant en budgétisation qu'en exécution.

	Exécution des dépenses de masse salariale			
	Prévisionnel CP BI + BR	Réalisé CP	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	145 065 409 €	144 573 454 €	- 491 955 €	99,66%
Détail subdivisions	8 077 119 €	7 522 910 €	- 554 209 €	93,14%
France 2030	1 772 656 €	1 534 786 €	- 237 870 €	86,58%
Contrats de recherche	5 701 813 €	5 403 896 €	- 297 917 €	94,78%
SeFCo	518 650 €	502 908 €	- 15 742 €	96,96%
Université du Temps Libre	84 000 €	81 322 €	- 2 678 €	96,81%
Fondation			- €	0,00%
Budget agrégé	153 142 528 €	152 096 364 €	- 1 046 164 €	99,32%

L'établissement présente une consommation optimale de sa masse salariale avec un taux d'exécution de 99,32%, ce qui représente une sous-exécution de -1 046 164 € par rapport au montant prévu. Ce très faible écart par rapport aux prévisions reflète les efforts d'ajustement entrepris dans l'évaluation des dépenses de masse salariale, particulièrement sur le plafond 2 (masse salariale sur ressources propres).

Une présentation détaillée des éléments de la masse salariale 2023 figure au point 4.

Le fonctionnement

L'exécution des dépenses de fonctionnement en autorisations d'engagement se présente comme suit :

	Exécution des dépenses de fonctionnement en AE			
	Prévisionnel AE BI + BR	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	31 521 290 €	28 710 829 €	- 2 810 461 €	91,08%
Détail subdivisions	14 119 077 €	5 115 494 €	- 9 003 583 €	36,23%
France 2030	7 632 659 €	2 085 386 €	- 5 547 273 €	27,32%
Contrats de recherche	6 403 318 €	2 972 326 €	- 3 430 992 €	46,42%
SeFCo	56 100 €	44 237 €	- 11 863 €	78,85%
Université du Temps Libre	25 000 €	9 945 €	- 15 055 €	39,78%
Fondation	2 000 €	3 600 €	1 600 €	180,00%
Budget agrégé	45 640 367 €	33 826 323 €	- 11 814 044 €	74,11%

En autorisation d'engagements, le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est plus élevé sur la subdivision UO que sur les autres subdivisions.

La pluri annualité mise en œuvre sur les contrats de recherche depuis le BR 2023 explique en partie les taux plus faibles sur « France 2030 » et « contrats de recherche ».

L'exécution des dépenses de fonctionnement en crédits de paiement se présentent comme suit :

Exécution des dépenses de fonctionnement en CP				
	Prévisionnel CP BI + BR	Réalisé CP	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	27 475 963 €	24 099 289 €	- 3 376 674 €	87,71%
Détail subdivisions	8 148 474 €	5 328 444 €	- 2 820 030 €	65,39%
France 2030	2 777 925 €	2 338 170 €	- 439 755 €	84,17%
Contrats de recherche	5 298 559 €	2 935 899 €	- 2 362 660 €	55,41%
SeFCo	50 490 €	44 982 €	- 5 508 €	89,09%
Université du Temps Libre	21 500 €	9 393 €	- 12 107 €	43,69%
Fondation	2 000 €	0 €	- €	0,00%
Budget agrégé	35 626 437 €	29 427 733 €	- 6 196 704 €	82,60%

Le budget agrégé prévisionnel en fonctionnement (CP) s'élevait à 35 626 437 € contre 29 427 733 € réalisés au compte financier, représentant un taux d'exécution de 82,60%.

L'écart en valeur le plus important est à imputer à la subdivision UO pour 3 377 k€ :

- Composantes 51 k€
- Services centraux 2 844 k€
- Laboratoires 482 k€

Au sein des services centraux, la politique achat contribue à hauteur de 1 822 k€ à la sous-exécution par rapport au prévisionnel, notamment en ce qui concerne les fluides pour 1 579 k€ (77,45% de taux d'exécution) du fait des fermetures administratives et des travaux effectués sur le chauffage urbain qui ont permis une consommation moindre, et donc de limiter l'impact de la hausse des prix. Il en est de même s'agissant de la politique d'impression qui contribue à la sous-exécution pour 117 k€ (71,73% de taux d'exécution).

Le budget du patrimoine participe, quant à lui, à la sous-exécution à hauteur de 433 k€, en particulier au niveau de la maintenance pour 419 k€, soit 75,33% de taux d'exécution. Pour le patrimoine, cette sous-consommation est la conséquence de la remise en cohérence des différents contrats de maintenance dans une perspective pluriannuelle. L'ensemble de ces évolutions participent à un gain structurel pour les budgets futurs.

La sous-exécution en fonctionnement concerne également les autres subdivisions dont le taux de réalisation est seulement de 65,39%.

L'Université du Temps Libre et le SeFCo présentent des variations relativement faibles en valeur malgré des taux de réalisation respectivement de 43,69% et 89,09%.

Les contrats de recherche enregistrent un écart important de -2 362 660 € en valeur et un taux de réalisation faible (55,41%) :

- 46 contrats ont fait l'objet d'avenants justifiant 500 k€ de reprogrammation de CP en 2024 en affichant des taux d'exécution très faibles ;
- 83 contrats ont un taux d'exécution inférieur à 55,41%, avec un impact de 1 728 k€ ;
- 98 contrats ont généré 327 k€ de sous-exécution bien qu'affichant des taux d'exécution supérieurs à 55,41%.

Ces chiffres illustrent la difficulté à effectuer des prévisions fiables en matière de contrats de recherche, eu égard à leur caractère pluriannuel, à la diversité des types de contrats, et à la multiplicité des acteurs intervenant dans le processus de gestion. Néanmoins depuis la création du service des opérations pluriannuelles à la DAF il y a un peu plus d'un an, des progrès notables ont été réalisés et se poursuivent sur la maîtrise de ce processus.

L'investissement

En 2023, le niveau global de consommation des dépenses d'investissement en AE est de 9 161 k€, ce qui représente un taux d'exécution de 46,23%, justifié en grande partie par le caractère pluriannuel de ces dépenses.

	Exécution des dépenses de d'investissement en AE			
	Prévisionnel AE BI + BR	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	14 339 358 €	6 879 525 €	- 7 459 833 €	47,98%
Détail subdivisions	5 476 939 €	2 282 028 €	- 3 194 911 €	41,67%
France 2030	1 456 401 €	90 895 €	- 1 365 506 €	6,24%
Contrats de recherche	4 020 538 €	2 191 133 €	- 1 829 405 €	54,50%
SeFCo	- €	- €	- €	-
Université du Temps Libre	- €	- €	- €	-
Fondation	- €	- €	- €	-
Budget agrégé	19 816 297 €	9 161 553 €	- 10 654 744 €	46,23%

Les dépenses d'investissement en crédits de paiement s'établissent à 12 670 k€, représentant un taux d'exécution de 87,77%, en nette amélioration par rapport aux exercices précédents :

	Exécution des dépenses d'investissement en CP			
	Prévisionnel CP BI + BR	Réalisé CP	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	11 977 410 €	10 718 057 €	- 1 259 353 €	89,49%
Détail subdivisions	2 458 423 €	1 951 834 €	- 506 589 €	79,39%
France 2030	264 401 €	102 131 €	- 162 270 €	38,63%
Contrats de recherche	2 194 022 €	1 844 450 €	- 349 572 €	84,07%
SeFCo	- €	- €	- €	-
Université du Temps Libre	- €	5 253 €	5 253 €	-
Fondation	- €	- €	- €	-
Budget agrégé	14 435 833 €	12 669 891 €	- 1 765 942 €	87,77%

La subdivision UO affiche un taux de réalisation de 89,49%, légèrement supérieur au taux d'exécution global (87,77%), avec un écart de -1 259 353 € par rapport au prévisionnel. Les subdivisions affichent un taux de réalisation plus faible à 79,39%, avec un écart de -506 589 €.

L'écart en valeur le plus important est à imputer à la subdivision UO pour 1 259 k€ :

- Composantes 128 k€
- Services centraux..... 933 k€
- Laboratoires 198 k€

La variation la plus importante est à imputer aux services centraux, avec notamment 250 k€ d'investissements pour le développement durable et 107 k€ pour le service Hygiène et sécurité. Les opérations liées au patrimoine participent à cette sous-exécution pour 480 k€, avec notamment le retard du chantier de la Halle des sports (216 k€).

b. Par structure

Le taux d'exécution des AE, à 89,32 % en 2023, est en forte baisse par rapport à l'année précédente du fait de l'inscription de la totalité des AE sur les nouvelles opérations pluriannuelles.

	Autorisations d'engagements 2023			
	Prévisionnel AE	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	190 926 057 €	180 325 237 €	- 10 600 820 €	94,45%
Détail subdivisions	27 673 135 €	14 921 161 €	- 12 751 974 €	53,92%
France 2030	10 861 716 €	3 712 243 €	- 7 149 473 €	34,18%
Contrats de recherche	16 125 669 €	10 566 907 €	- 5 558 762 €	65,53%
SeFCo	574 750 €	547 145 €	- 27 605 €	95,20%
Université du Temps Libre	109 000 €	91 266 €	- 17 734 €	83,73%
Fondation	2 000 €	3 600 €	1 600 €	180,00%
Budget agrégé	218 599 192 €	195 246 398 €	- 23 352 794 €	89,32%

L'exécution des crédits de paiement par structure se présente comme suit :

	Crédits de paiement 2023			
	Prévisionnel CP	Réalisé CP	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	184 518 782 €	179 390 800 €	- 5 127 982 €	97,22%
Détail subdivisions	18 686 016 €	14 803 189 €	- 3 882 827 €	79,22%
France 2030	4 814 982 €	3 975 086 €	- 839 896 €	82,56%
Contrats de recherche	13 194 394 €	10 184 245 €	- 3 010 149 €	77,19%
SeFCo	569 140 €	547 890 €	- 21 250 €	96,27%
Université du Temps Libre	105 500 €	95 968 €	- 9 532 €	90,96%
Fondation	2 000 €	0 €	- 2 000 €	0,00%
Budget agrégé	203 204 798 €	194 193 988 €	- 9 010 810 €	95,57%

3. Le solde budgétaire

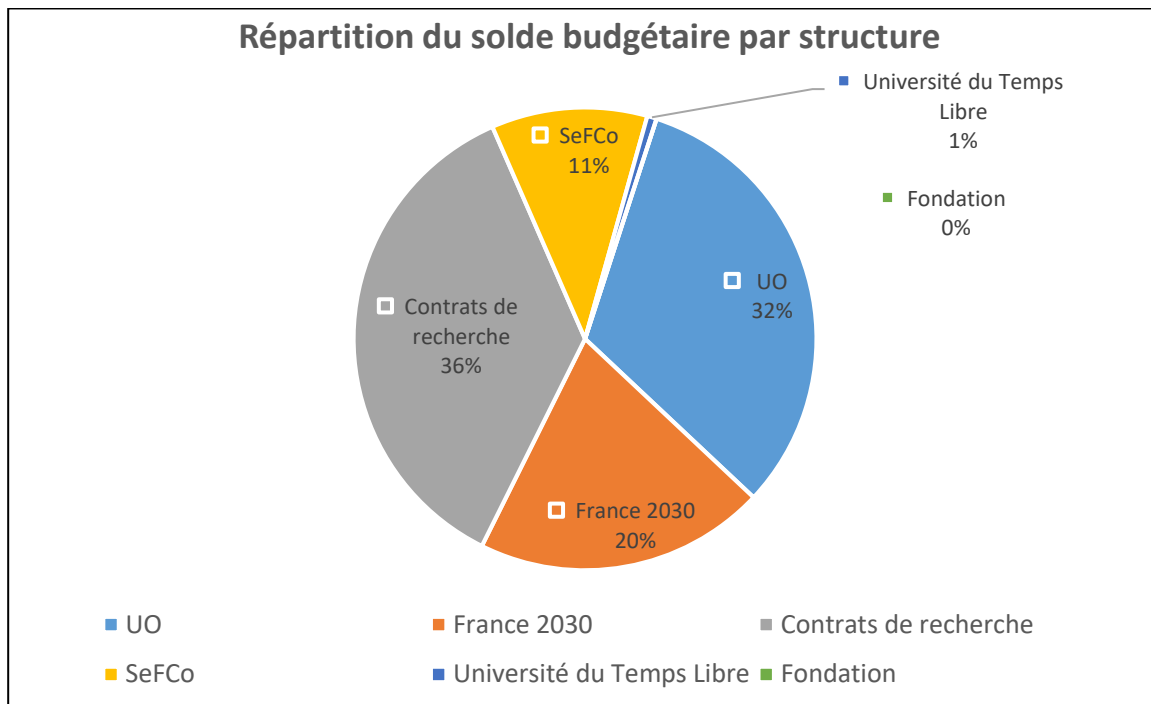
Le solde budgétaire se calcule par différence entre les recettes encaissées et les dépenses en crédits de paiement.

Le solde budgétaire prévisionnel initialement négatif de - 969 563 € après BR, est arrêté à + 12 049 801 €, générant ainsi un écart de +13 019 k€ avec la prévision.

	Solde budgétaire		
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart en €
UO	-3 541 058 €	3 857 436 €	7 398 494 €
Détail subdivisions	2 575 495 €	8 192 365 €	5 616 870 €
France 2030	1 481 887 €	2 451 450 €	969 563 €
Contrats de recherche	-233 722 €	4 348 488 €	4 582 210 €
SeFCo	1 250 830 €	1 313 317 €	62 487 €
Université du Temps Libre	74 500 €	79 109 €	4 609 €
Fondation	-2 000 €	- €	2 000 €
Budget agrégé	-969 563 €	12 049 801 €	13 019 364 €

Ce solde s'est fortement amélioré par rapport à la prévision réalisée au BR. Cela s'explique d'une part par les titrages de recettes, en nette augmentation depuis la création d'un pôle recettes, et d'autre part par le travail entrepris par l'agence comptable et la DAF pour rapprocher les encaissements à valoir sur les exercices précédents, ce qui explique le taux d'exécution de 102%. En parallèle, le taux d'exécution global sur les dépenses est de 95,57%, ce qui contribue également à l'amélioration du solde budgétaire, principalement du fait des dépenses de fonctionnement (taux d'exécution de 82,60%).

Parmi les subdivisions, certaines ont largement contribué à cette variation positive. Ce sont notamment les contrats de recherche qui ont dépassé leurs prévisions initiales avec un apport au solde budgétaire agrégé de 36% et une variation significative par rapport au budget prévisionnel.



4. Focus sur les facteurs impactant la masse salariale

La **masse salariale** est constituée :

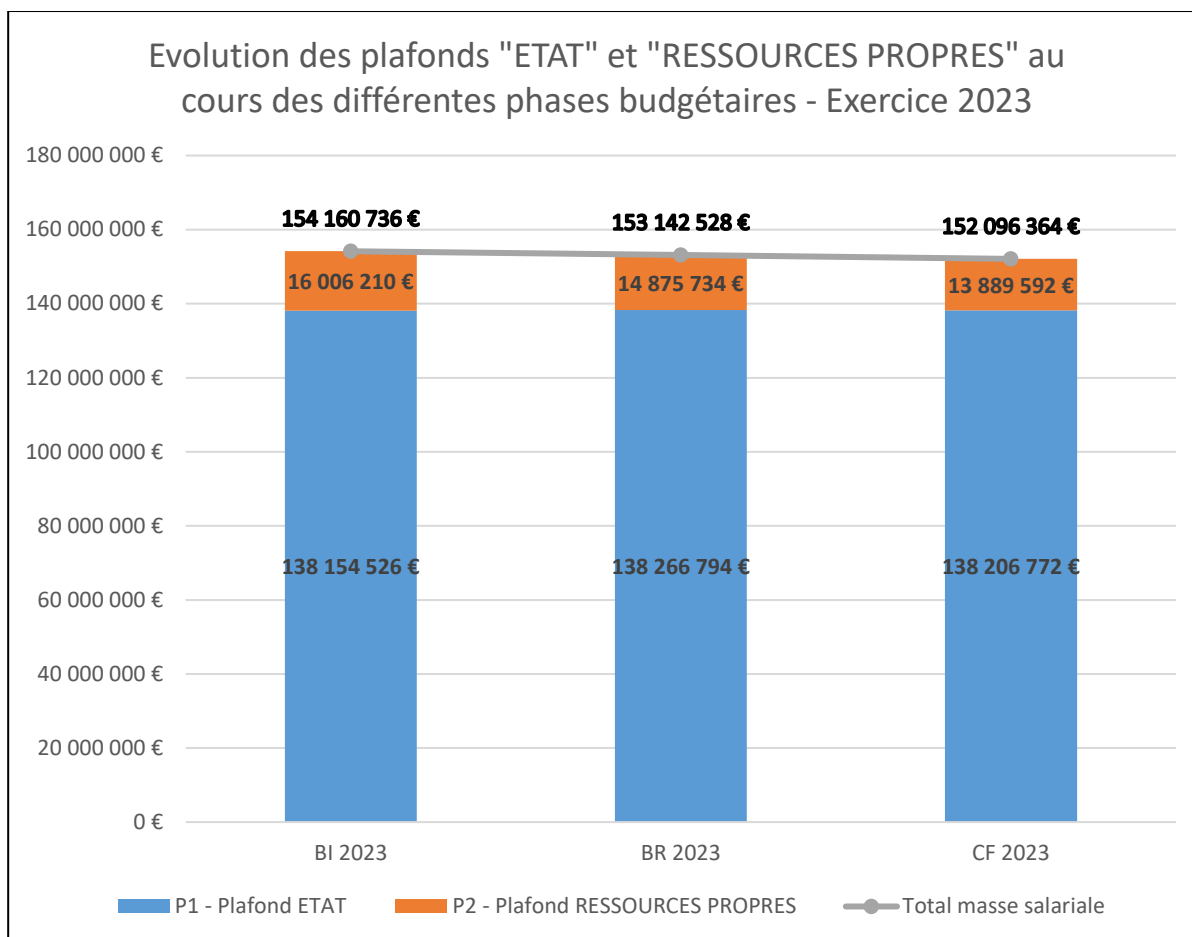
- des personnels rémunérés sur la subvention versée par l'Etat (plafond 1) ;
- et des emplois rémunérés sur ressources propres (plafond 2).

2023		
	Notification définitive 2023	Exécution 2023
ETPT (P1)	1 810	1 707,69
MASSE SALARIALE (P1)	140 519 012 €	138 206 772 €
ETPT (P2)	-	246,68
MASSE SALARIALE (P2)	-	13 889 592 €

L'exécution de la masse salariale de l'établissement pour l'exercice 2023 est de 152 096 364 €, dont 138 206 772 € sous le plafond autorisé par l'Etat.

La masse salariale prévue après BR s'élevait à 153 142 528 €, dont 138 266 794 € prévus sur le plafond Etat (P1) et 14 875 734 € prévus sur le plafond sur ressources propres (P2). L'exécution globale de la masse salariale est de 99,32%, avec 99,96% d'exécution sur le plafond 1 et 93,37% d'exécution sur le plafond 2.

Le compte financier 2023 est conforme au cadre réglementaire, la part d'emplois pérennes respectant le plafond d'emploi et de masse salariale arrêté par l'Etat.



La masse salariale 2023 (P1 et P2) présente une augmentation de **6 972 914 €**, soit +4,81 %, entre les années 2022 et 2023, évolution qui s'explique de la manière suivante :

- **+599 k€** concernant l'Extension en Année Pleine (EAP) des schémas d'emplois 2022 et de l'évolution de la structure des emplois 2022, sur l'exercice 2023 :
 - **+419 k€** pour les personnels enseignants/enseignants-chercheurs (E/EC) ;
 - **+180 k€** pour les personnels BIATSS.
- **- 438 k€** concernant le schéma d'emplois hors contrats de recherche E/EC et BIATSS :
 - **+78 k€** pour les E/EC : ce schéma d'emploi positif s'explique principalement par des recrutements liés à la création du département de formation médicale ;
 - **-516 k€** pour les personnels BIATSS : ce schéma d'emploi négatif s'explique par une augmentation du nombre de contractuels sur des postes qui n'ont pas réussi à être pourvus par des personnels titulaires.
- **+555 k€** d'augmentation liée aux mesures de revalorisation des contrats doctoraux.
- **+1 048 k€** de GVT (Glissement Vieillesse Technicité) : le GVT solde est composé du GVT positif, qui résulte des évolutions de carrière, et du GVT négatif, mesuré par l'écart entre la rémunération des entrants et celle des sortants.
- **+2 178 k€** d'augmentation liée à l'extension en année pleine de la revalorisation du point d'indice de +3,5% au 1^{er} juillet 2022.
- **+940 k€** d'augmentation liée à la revalorisation du point d'indice de +1,5% au 1^{er} juillet 2023.
- **+31 k€** pour la mesure spécifique « bas de grille » issue des rencontres salariales 2023 organisées par le Ministère de la transformation et de la fonction publiques, visant à rétablir la progressivité des rémunérations entre chaque échelon du bas de la catégorie C et de la catégorie B.
- **+209 k€** de mesures sociales qui se décomposent comme suit :

- + 60 k€ d'EAP pour les revalorisations du SMIC en 2022 (augmentations au 1^{er} mai et au 1^{er} août) ;
- + 149 k€ des revalorisations du SMIC en 2023 (augmentations au 1^{er} janvier et au 1^{er} mai).
- **+1 148 k€** lié à l'indemnitaire obligatoire se décomposant principalement ainsi :
 - Le CIA 2023 comprend le versement 2021/2022, ainsi qu'un rattrapage du CIA 2020/2021, soit un réajustement par rapport à l'exercice 2022 à hauteur de +27 k€ ;
 - Mise en œuvre de la prime statutaire (RIPEC C1) en année pleine par rapport à l'exercice 2022 : + 1 558 k€, ce qui en parallèle rend caduque la Prime de Recherche de l'Enseignement Supérieur pour les personnels titulaires enseignants-chercheurs relevant du plafond 1, d'où un impact sur l'exercice 2023 de -1 467 k€ ;
 - Mise en œuvre de la prime fonctionnelle (RIPEC C2) en année pleine par rapport à l'exercice 2022 (composante fonctionnelle) : +225 k€, en parallèle le dispositif de Prime de Responsabilité Pédagogique (PRP) et de Prime de Charges Administratives (PCA) pour les personnels titulaires E/EC relevant du plafond 1 est substitué par le référentiel équivalence horaire (REH), d'où respectivement un impact sur l'exercice 2023 de -328 k€ et de -298 k€ ;
 - Mise en œuvre de la prime individuelle (RIPEC C3) sur l'exercice 2023, avec un rattrapage des 3 derniers mois 2022 pour la cohorte 2022, et la prise en compte d'une nouvelle cohorte 2023 à partir du mois d'octobre 2023 : +427 k€ ; en parallèle, la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) s'éteindra progressivement d'où un impact sur l'exercice 2023 de -118 k€ ;
 - RIFSEEP : +227 k€ suite aux rattrapages des exercices 2021 et 2022 par application des directives ministérielles ;
 - Primes des responsables de formation du CFAU CVL : -75 k€ ;
 - Prime « pouvoir d'achat » (issue des rencontres salariales 2023 organisées par le Ministère de la transformation et de la fonction publiques) : +747 k€ ;
 - Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) : +170 k€.
- **+1 052 k€** pour l'indemnitaire à l'initiative de l'établissement :
 - RIFSEEP : +549 k€ lié à la revalorisation décidée par l'établissement pour les personnels BIATSS ;
 - Suivis des apprentis du CFAU CVL : +503 k€ (dispositif « d'intéressement » qui se substitue aux heures de suivi).
- **+446 k€** de variation sur les contrats de recherche suite à une augmentation des recrutements.
- **-741 k€** concernant les heures complémentaires et les vacances d'enseignement :
 - - 345 K€ pour les heures complémentaires, du fait de la sortie des suivis d'apprentis des services d'enseignement (précisé plus haut) et de la mise en place du REH (précisé plus haut) ;
 - - 396 K€ pour les vacances d'enseignement.
- **-94 k€** concernant les dépenses « Hors Paiement Sans Ordonnancement Préalable » (HPSOP).

5. Les équilibres réels de la comptabilité patrimoniale (tableau 6)

a. Le résultat patrimonial

Le résultat patrimonial mesure la différence entre les produits et les charges constatés. Le résultat intègre toutes les opérations réelles (qui donnent lieu à des flux financiers) et les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, reprises...).

L'établissement présente un résultat 2023 excédentaire de 1 654 k€, mais en diminution de 72% par rapport à 2022 (5 855 k€), du fait d'une plus forte augmentation des charges (+6%) que celle des produits (+3,39%).

	Résultat patrimonial			
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart en €	Ecart en %
UO (Projets France 2030 inclus)	1 484 900 €	820 312 €	- 664 588 €	-45%
Détail subdivisions	844 565 €	834 092 €	- 10 473 €	-1%
Contrats de recherche	-480 765 €	-424 958 €	55 807 €	-12%
SeFCo	1 250 830 €	1 173 960 €	- 76 870 €	-6%
Université du Temps Libre	74 500 €	85 090 €	10 590 €	14%
Fondation	- €	- €	- €	
Résultat établissement	2 329 464 €	1 654 403 €	- 675 061 €	-29%

La dégradation (-675 k€) du résultat constaté (1 654 k€) par rapport à la prévision après BR (2 329 k€) s'explique par une plus faible réalisation des produits que celle des charges.

b. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement représente les ressources que l'université parvient à dégager de son activité pour pouvoir financer des investissements ne bénéficiant pas de financements externes, et donc ainsi réduire le besoin de prélèvement sur le fonds de roulement.

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Résultat	6 333 522 €	5 855 847 €	1 654 403 €	-72%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 254 809 €	12 668 753 €	13 019 950 €	3%
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	8 072 158 €	8 516 526 €	7 722 742 €	-9%
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €		- €	
Produits de cession d'éléments d'actifs	11 700 €	11 951 €	12 800 €	7%
Quote-part des apports	1 800 €		- €	
CAF	11 502 672 €	9 996 123 €	6 938 812 €	-31%

La capacité d'autofinancement 2023 est sensiblement égale à la prévision (6,939 M€ contre 6,992 M€), mais est inférieure à la CAF constatée au compte financier 2022, du fait essentiellement d'un résultat plus faible.

	Capacité d'autofinancement			
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart en €	Ecart en %
CAF UO (Projets France 2030 inclus)	5 121 719 €	5 019 651 €	- 102 067 €	-2%
Détail subdivisions	1 870 805 €	1 919 160 €	48 356 €	3%
Contrats de recherche	547 475 €	657 882 €	110 408 €	20%
SeFCo	1 250 830 €	1 175 233 €	- 75 597 €	-6%
Université du Temps Libre	74 500 €	86 046 €	11 546 €	15%
Fondation	- 2 000 €	- €	2 000 €	
CAF établissement	6 992 523 €	6 938 812 €	- 53 712 €	-0,8%

c. Fonds de roulement (FDR), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources durables sur les emplois stables ; il représente une marge de sécurité financière permettant de financer des investissements, ou le cas échéant une partie du cycle d'exploitation (besoin en fonds de roulement).

Comptablement, le niveau de fonds de roulement est égal au niveau de besoin en fonds de roulement plus le niveau de trésorerie.

	Prévisionnel	Réalisé	Ecart en €	Ecart en %
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	33 999 178 €	30 592 693 €	- 3 406 485 €	- 10%
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 24 774 061 €	- 38 330 463 €	- 13 556 402 €	55%
Niveau de la TRESORERIE	58 773 239 €	68 923 156 €	10 149 917 €	17%

Le fonds de roulement s'établit à 30 593 k€, ce qui représente 61 jours de charges décaissables. Comme la CAF (6 939 k€) et les autres financements de l'actif (1 059 k€) sont insuffisants pour couvrir le niveau des investissements (12 371 k€), il en résulte un prélèvement sur le fonds de roulement de 4 377 k€.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à -38 330 k€, et la trésorerie à 68 923 k€ (soit 137 jours de charges décaissables), la trésorerie est en augmentation de 10 131 k€ par rapport au compte financier 2022 (58 791 k€).

IV. Projection et orientations

1. Synthèse des faits marquant l'exécution budgétaire 2023

Le budget après BR prévoyait un solde budgétaire de -970 k€. La sous-consommation des crédits de paiement a généré un écart de 9 M€ entre l'exécution et les prévisions. L'écart entre les recettes encaissées et les recettes prévisionnelles est de +4 M€. L'écart avec la prévision de solde budgétaire est de 13 M€, pour obtenir un solde budgétaire final de +12 M€.

L'exécution du budget 2023 présente :

- Un résultat positif de 1 654 403 € ;
- Une capacité d'autofinancement de 6 938 812 € ;
- Un solde budgétaire excédentaire de 12 049 801 € ;
- Une trésorerie finale de 68 923 156 € ;
- Un niveau de fonds de roulement de 30 592 693 € ;
- Un niveau de besoin en fonds de roulement de -38 330 463 €.

2. Projection 2024

Compte tenu des informations apportées par l'exécution budgétaire et comptable 2023, il est possible de réaliser une nouvelle projection de l'équilibre financier de 2024 en réajustant les variables de stocks (FDR, BFR et trésorerie) sur la base du réalisé 2023.

	2021	2022	2023	Budget 2024	
				Variations prévues	Montants ajustés après compte financier
Résultat	6 333 522 €	5 855 847 €	1 654 403 €		
CAF	11 502 672 €	9 996 123 €	6 938 812 €		
Fonds de roulement	29 276 120 €	34 969 291 €	30 592 693 €	-1 001 886 €	29 590 807 €
Besoin en fonds de roulement	-18 473 943 €	-23 821 936 €	- 38 330 463 €	476 032 €	-37 854 431 €
Trésorerie	47 750 063 €	58 791 227 €	68 923 156 €	-1 477 918 €	67 445 238 €

3. Orientations à retenir

Au final, les indicateurs budgétaires et comptables 2023 traduisent une situation financière globalement saine pour l'établissement. Le solde budgétaire est excédentaire de 12 050 k€, avec des taux d'exécution en nette amélioration par rapport à l'exercice 2022, que ce soit au niveau des recettes (102%) que des

dépenses (95,5%). Ces résultats reflètent l'amélioration progressive de la construction budgétaire et de son suivi. Les taux d'exécution ainsi que les niveaux de dépenses confirment un retour à un niveau de fonctionnement d'avant la crise sanitaire.

Au niveau comptable, le résultat est positif (1 654 k€), mais est en diminution par rapport à celui constaté en 2022 (5 856 k€), les charges ayant progressé plus vite que les produits en 2023, essentiellement pour des causes exogènes (inflation, mesures salariales). En effet, indépendamment des opérations d'ordre (charges et produits calculés), les charges décaissables progressent globalement de 6%, alors que les produits encaissables augmentent de 4%, il en résulte un ratio « charges décaissables sur produits encaissables » en augmentation (96,3% contre 94,5% en 2022), et se rapprochant du seuil de vigilance de 98%. Les charges de personnel progressent de 5% (3,6% en 2022), et le ratio « charges de personnel sur produits encaissables (ratio Dizambourg) » s'élève à 79,7% (en augmentation par rapport à 2021 et 2022) tout en restant en-dessous du seuil de vigilance de 82%.

La progression des charges est un élément normal quand l'activité de l'organisation se développe et évolue, et quand cette augmentation est compensée par celle des produits. Mais pour l'exercice 2023, la majeure partie des mesures salariales obligatoires (dites mesures Guerini) n'ont pas été compensées par l'État (compensation de 824 k€ pour un total de 1 867 k€ en 2023), ce qui pénalise financièrement l'établissement. La montée en puissance du département de formation médicale est financée par l'État avec un décalage temporel (i.e. sur dépenses faites), ce qui induit un déficit sur l'année 2023. Cela doit être rediscuté avec le Ministère et le budget pluriannuel de ce projet nécessite d'être affiné. Une autre méthodologie est en cours de discussion.

D'une façon générale, et même si elle augmente depuis deux ans, la progression de la SCSP est encore insuffisante pour pouvoir accompagner les grands projets structurants de l'établissement non financés par France 2030, comme les opérations de restructuration du campus orléanais avec le déménagement de l'UFR DEG à Madeleine ou encore la mise à niveau du patrimoine immobilier aux standards actuels en matière de soutenabilité énergétique.

De ce fait, l'établissement devra financer sur ses fonds propres, par son fonds de roulement, une partie de ces investissements à venir. Cela implique une gestion rigoureuse de celui-ci, associée à une maîtrise des charges permettant de dégager un résultat positif, et donc de la capacité d'autofinancement.

Les dernières annonces gouvernementales concernant le futur décret sur le fonctionnement des universités confortent ce dernier point ; l'analyse de la soutenabilité budgétaire sera élargie à d'autres indicateurs que le résultat, comme le fonds de roulement et la trésorerie, incitant les établissements à une gestion plus « dynamique » de leur fonds de roulement.

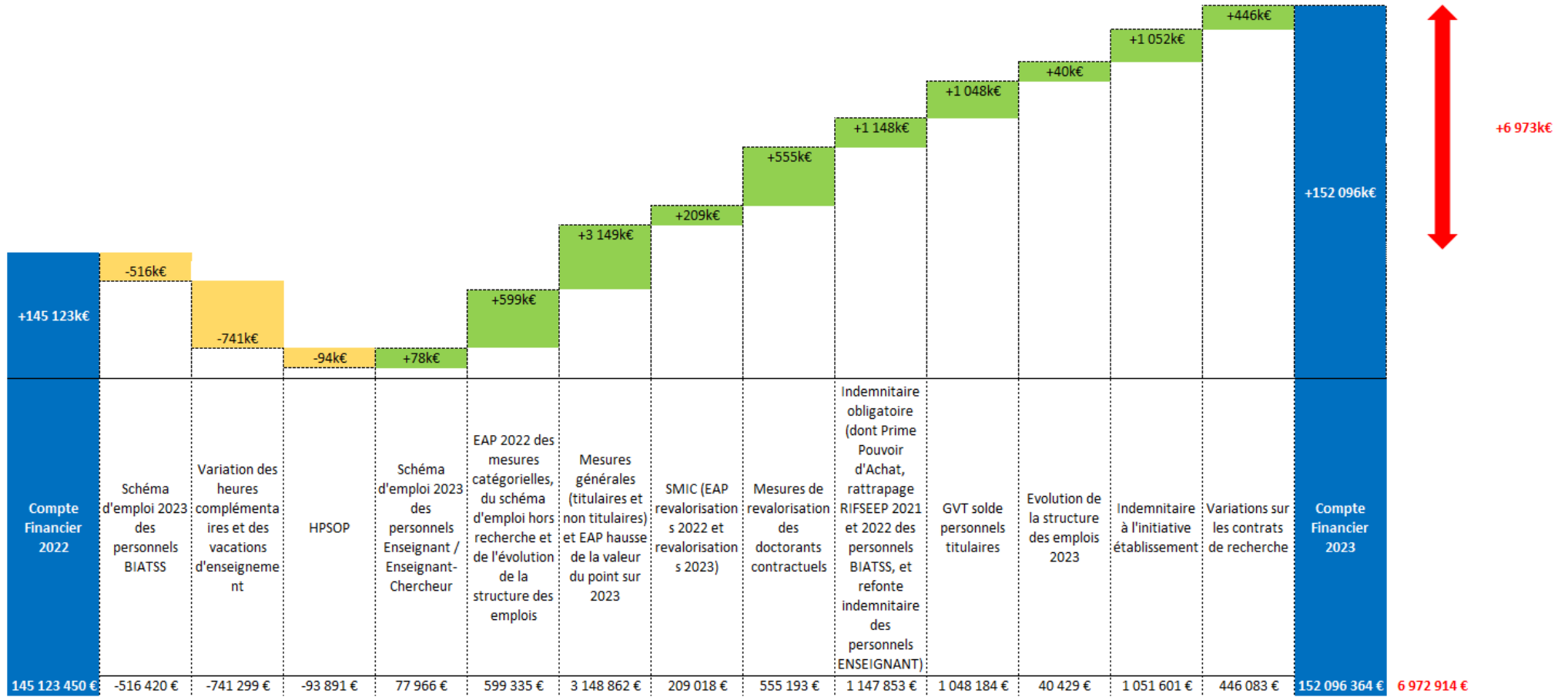
Enfin, une vigilance accrue devra accompagner la construction budgétaire 2025, notamment sur le volet fonctionnement qui devra être maîtrisé afin de maintenir la structure des emplois, de renforcer la politique salariale, et de ne pas ralentir la transformation de l'université dans un contexte de rigueur budgétaire annoncée par l'État.

V. Annexe

- Graphe : facteurs d'évolution de la masse salariale (page suivante)

Facteurs d'évolution de la masse salariale

Compte Financier de l'Université d'Orléans 2023 - Eléments de variation de la masse salariale



COMPTE FINANCIER 2023

Rapport de l'agent comptable

Contrairement à la comptabilité budgétaire qui enregistre les opérations en fonction de leur encaissement ou de leur décaissement (comptabilité de caisse), la comptabilité patrimoniale enregistre toutes les opérations dès la naissance du droit ou de l'obligation. On parle d'une comptabilité en droits constatés.

La comptabilité patrimoniale ne prend pas en compte les opérations d'encaissement ou de décaissement qui n'ont pas d'incidence patrimoniale, comme les recouvrements des titres de recettes émis sur les exercices précédents.

Enfin, elle enregistre également des opérations qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie (amortissements, régularisation de charges ou de produits, etc.) et retrace ainsi tous les mouvements qui affectent le patrimoine, la situation financière et le résultat.

Le rapport, abordé sous l'angle purement patrimonial, présente la situation agrégée de l'établissement (université et fondation universitaire) et aborde successivement :

- ✓ Le compte de résultat
- ✓ Le bilan
- ✓ Les grands équilibres financiers & autres indicateurs

Ce document comporte 11 pages.

LE COMPTE RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 1 654k€, à comparer au bénéfice de 5 855k€ de l'exercice 2022, soit une diminution de 4 201k€.

CHARGES	2021	2022	2023	PRODUITS	2021	2022	2023
Charges d'exploitation	162 468	171 048	181 327	Produits d'exploitation	173 984	181 056	188 276
Consommation / tiers	18 233	21 902	23 926	Subventions	157 026	164 218	170 721
Personnel	138 041	143 028	150 087	Fiscalité affectée	1 179	889	1 252
Autres charges	6 194	6 118	7 314	Ressources propres	14 796	15 736	16 166
				Autres produits	999	213	137
Résultat d'exploitation avant amort.	11 516	10 008	6 949				
Amortissements	12 407	12 639	12 782	Produits financiers		1	2
Provisions	847	30	238	Produits exceptionnels			
Charges financières	1	1		Reprise sur amort. et prov°	517	1 055	283
Charges exceptionnelles				Reprises financements actifs	7 555	7 461	7 440
Total des charges	175 723	183 718	194 347	Total des produits	182 056	189 573	196 001
Bénéfice	6 333	5 855	1 654	Perte			
TOTAL	182 056	189 573	196 001	TOTAL	182 056	189 573	196 001

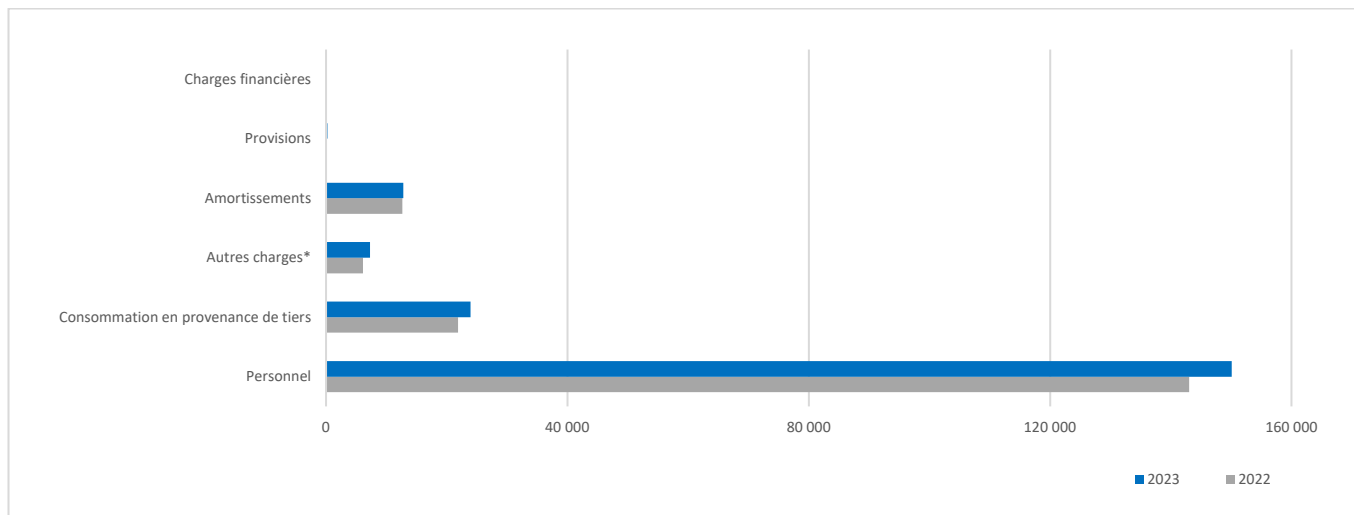
Cette diminution du résultat s'explique par la hausse des charges (notamment de personnel mais aussi de fonctionnement, soit +10 279k€) qui n'est pas compensé par la hausse des produits d'exploitation (+7 220k€).

1-Les charges

Les charges ont augmenté de 10 629k€ en 2023 (par rapport à 2022).

Charges	2021	2022	2023	Part 2023	Variation 2023/2022
Personnel	138 041	143 028	150 087	77,23%	4,94%
Consommation en provenance de tiers	18 233	21 902	23 926	12,31%	9,24%
Autres charges*	6 194	6 118	7 314	3,76%	19,55%
Amortissements	12 407	12 639	12 782	6,58%	1,13%
Provisions	847	30	238	0,12%	693,33%
Charges financières	1	1		0,00%	
TOTAL	175 723	183 718	194 347	100,00%	5,79%

* impôts & taxes et autres charges de gestion courante



Les charges de personnel demeurent le poste de dépense le plus important (77,23% du total des dépenses).

La consommation en provenance des tiers continue de progresser de 9.24% (contre 20.12% l'an passé). Les autres charges progressent aussi de manière significative à hauteur de +19.55% (contre -1.23% entre 2022 et 2021).

Les amortissements demeurent à un niveau stable ; les dotations aux provisions connaissent une augmentation importante par rapport à 2022, mais elles demeurent à un niveau moyen par rapport aux autres exercices comptables.

2-4 Les charges de personnel

Charges de personnel	2021	2022	2023	Part 2023	Variation 2022/2023
Salaires et traitements	81 902	85 096	90 269	60,14%	6,08%
Charges sociales	55 611	57 154	59 280	39,50%	3,72%
Autres dépenses de personnel	527	777	538	0,36%	-30,76%
Total	138 040	143 027	150 087	100,00%	4,94%

En 2023, les charges de personnel continuent de progresser de +4.94% par rapport à 2022 (contre +3.61% entre 2021 et 2022).

1-2 Les consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice intègrent les achats et les services extérieurs.
Ce poste représente 12.31% des charges totales (contre 11.92% en 2022).

Nature des charges	2021	2022	2023	Part 2023	Variation 2022/2023
Achats	6 591	7 702	8 434	35,25%	9,50%
Electricité / gaz / chauffage / eau	3 469	4 529	5 512	23,04%	21,70%
Carburants	68	98	100	0,42%	2,04%
Petit équipement	1 147	995	943	3,94%	-5,23%
Matériels enseignement	1 278	1 283	1 220	5,10%	-4,91%
Fournitures administratives	341	452	336	1,40%	-25,66%
Achat divers	300	357	323	1,35%	-9,52%
variation stocks	12	12	-		
Services extérieurs	11 642	14 200	15 492	64,75%	9,10%
Travaux d'entretien et réparation, maintenance	2 960	3 573	3 472	14,51%	-2,83%
Ménage	1 477	1 437	1 626	6,80%	13,15%
Documentation	985	1 060	1 156	4,83%	9,06%
Personnel mis à disposition, stages	817	626	586	2,45%	-6,39%
Gardiennage	671	631	733	3,06%	16,16%
Frais de mission et de déplacement	642	1 445	1 764	7,37%	22,08%
Frais postaux et de télécommunication	337	421	357	1,49%	-15,20%
Locations et charges locatives	457	563	514	2,15%	-8,70%
Publicité, relations publiques	592	749	907	3,79%	21,09%
Prestations informatiques	387	476	707	2,95%	48,53%
Formation continue du personnel	363	449	506	2,11%	12,69%
Frais de réception	172	340	459	1,92%	35,00%
Assurances	83	97	93	0,39%	-4,12%
Charges externes diverses	1 699	2 333	2 612	10,92%	11,96%
Total	18 233	21 902	23 926	100,00%	9,24%

Par rapport à l'exercice 2022, le coût des fluides augmente, notamment pour l'électricité (+1 084k€) et le gaz (+446k€) ; cependant, les dépenses liées au chauffage sur réseau sont en retrait (-562k€).

Les frais de mission et de déplacement progressent (+319k€), tout comme les autres charges externes diverses (+279k€). Des hausses sont aussi enregistrées sur les frais de prestations informatiques (+231k€), de ménage (+186k€), de publicité-relations publiques (+158k€), de frais de réception (+119k€) et de gardiennage (+102k€).

Les diminutions les plus significatives sont constatées sur les dépenses de fournitures administratives (-116k€) et de travaux d'entretien-réparation-maintenance (-101k€).

1-3 Les dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations représente 6.70% des charges (contre 6.90% en 2022).

Amortissements et provisions	2021	2022	2023	Variations	
				2021/2022	2022/2023
Amortissements	12 360	12 639	12 782	279	143
Provisions	894	30	238	-864	208
Total	13 254	12 669	13 020		

1-4 Les autres charges

Ce poste représente 3.76% des charges totales (contre 3.33% en 2022).

Nature des charges	2019	2020	2021	2022	2023
Taxes sur rémunérations (taxe sur salaires, allocations logement)	1 476	1 538	1 558	1 692	1 867
Autres taxes	19	18	76	88	78
Licences informatiques	499	431	206	296	259
Charges spécifiques (bourses mobilité, exonérations DU, subv°, etc.)	3 814	3 665	3 899	3 919	4 718
Annulation produits / admissions en non valeur	541	356	280	74	391
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	8	488	-	-	-
Autres charges diverses	1	70	28	49	1
Total	6 358	6 566	6 047	6 118	7 314

Il est à noter l'augmentation importante des autres charges spécifiques (+1 096k€) ; ces charges concernent notamment des remboursements de subventions/conventions, des remboursements de droits d'inscription étudiants boursiers, des remboursements des TOEFL (Test of English as a Foreign Language) et TOEIC (Test Of English for International Communication).

Les taxes sur rémunérations progressent elles aussi (taxe sur les salaires +133k€).

2-Les produits

Les produits ont augmenté de 6 428€ en 2023 (par rapport à 2022).

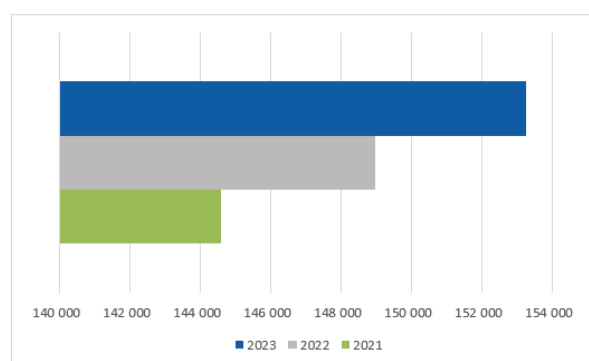
Produits	2021	2022	2023	Part 2023	Variation 2022/2023
Subventions État (dont SCSP)	147 549	153 971	156 277	79,73%	1,50%
Autres subventions	9 476	10 261	14 444	7,37%	40,77%
Subventions d'exploitation	157 025	164 232	170 721	87,10%	3,95%
Ressources propres	14 795	15 736	16 167	8,25%	2,74%
Fiscalité affectée	1 163	874	1 252	0,64%	43,25%
Autres produits d'exploitation	997	214	137	0,07%	-35,98%
Produits d'exploitation	16 955	16 824	17 556	8,96%	4,35%
Produits financiers	-	1	2		
Reprises financements actifs	7 555	7 461	7 439	3,80%	-0,29%
Reprises sur provisions	517	1 055	283	0,14%	-73,18%
Autres produits	8 072	8 517	7 724	3,94%	-9,31%
TOTAL	182 052	189 573	196 001	100,00%	3,39%

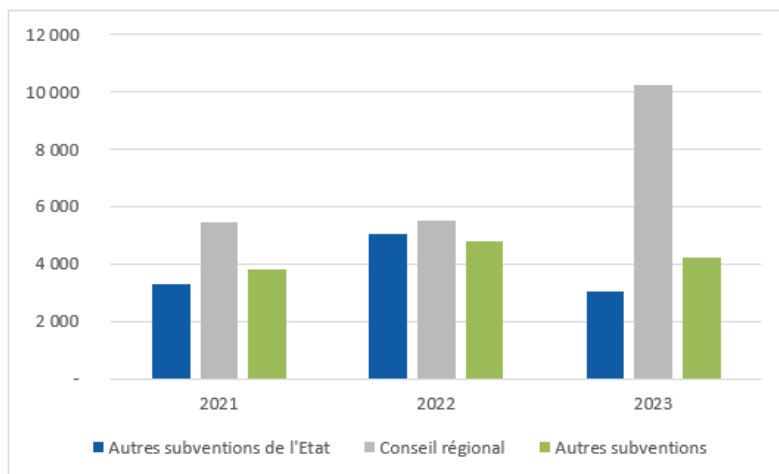
2-1 Les subventions d'exploitation

Elles représentent 87.10% des ressources de l'établissement (contre 86.63% en 2022).

Origine des subventions	2021	2022	2023	Part 2023	Variation 2022/2023
Subvention pour charges de service public	144 582	148 949	153 250	89,77%	2,89%
Autres subventions de l'Etat	3 269	5 021	3 026	1,77%	-39,73%
Conseil régional	5 432	5 501	10 204	5,98%	85,49%
Autres subventions	3 793	4 761	4 241	2,48%	-10,92%
TOTAL	157 076	164 232	170 721	100,00%	3,95%

En 2023, la subvention pour charges de service public augmente de +4 301k€ par rapport à 2022 (et +8 668k€ par rapport à 2021).





Les autres subventions de l'Etat sont en retrait sur l'exercice 2023 (-1 995k€ par rapport à 2022 et -243k€ par rapport à 2021).

Les subventions du Conseil Régional sont en fortes progressions sur 2023.

Les autres subventions restent à un niveau stable.

2-2 Les ressources propres et les autres produits d'exploitation

	2021	2022	2023	Part 2023	Variation 2022/2023
Droits universitaires	2 729	2 686	4 290	24,44%	59,72%
Droits des diplômés établissement	93	-	-	0,00%	
Formation continue	1 793	1 737	1 902	10,83%	9,50%
Prestations de recherche	1 882	1 605	1 161	6,61%	-27,66%
Autres ressources propres	7 724	9 708	8 814	50,21%	-9,21%
Fiscalité affectée (CVEC)	1 163	874	1 252	7,13%	43,25%
Autres produits d'exploitation	590	214	137	0,78%	-35,98%
TOTAL	15 974	16 824	17 556	100,00%	4,35%

🔊 Les droits universitaires présentent une augmentation importante ; cette variation est liée à une erreur d'imputation budgétaire et comptable des droits des centres de formations des apprentis (1 544k€). Le montant des droits universitaires s'élève donc pour 2023 à 2 746k€ (et non à 4 290k€). A contrario, les autres ressources propres doivent être majorées de +1 544k€ pour atteindre un total en 2023 de 10 358k€ (et non 8 814k€).

Les ressources propres progressent de +431k€ en 2023.

2-3 Les autres produits

Autres produits	2019	2020	2021	2022	2023
Produits financiers	-	-	-	-	-
Reprises financements actifs	7 325	7 348	7 555	7 461	7 440
Reprises sur provisions	569	61	517	1 055	283
TOTAL	7 894	7 409	8 072	8 516	7 723

Les reprises de financements d'actifs demeurent stables. Les reprises sur provisions retrouvent un niveau normal, l'année 2022 ayant enregistré un montant élevé en la matière.

LE BILAN

Le bilan est présenté dans l'annexe des comptes annuels.

1- L'actif immobilisé

L'actif brut s'établit à 246 344k€, contre 234 169k€ en 2022, soit une augmentation de 12 175k€.

Le montant des acquisitions évolue de la manière suivante :

- Immobilisations incorporelles +277k€
- Immobilisations corporelles +5 833k€
- Immobilisations corporelles en cours (en lien avec des opérations de travaux et d'aménagement, nouvelles ou en cours) +6 254k€

Une attention doit être portée sur les immobilisations en cours qui s'élèvent, au 31 décembre 2023, à 16 037k€.

2- L'actif circulant

Les stocks sont constitués par les produits alimentaires et le fuel des sites de l'INSPE.

La variation annuelle des stocks s'élève à -2k€.

Par rapport à 2022, les créances d'exploitation sont en diminution de -217k€ ; les créances des comptes clients diminuent de -462k€ et les créances sur les entités publiques augmentent de 401k€.

Les dépréciations des créances s'élèvent à 397k€, contre 473k€ en 2022 ; cette diminution est notamment liée au changement de méthode relative aux dépréciations sur les créances des débiteurs publics.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 267k€ (contre 103k€ en 2022). Il s'agit des charges constatées en 2023, mais qui se rattachent à 2024. Ce sont essentiellement des charges relatives aux contrats de maintenance, abonnements et licences informatiques.

4- Les disponibilités

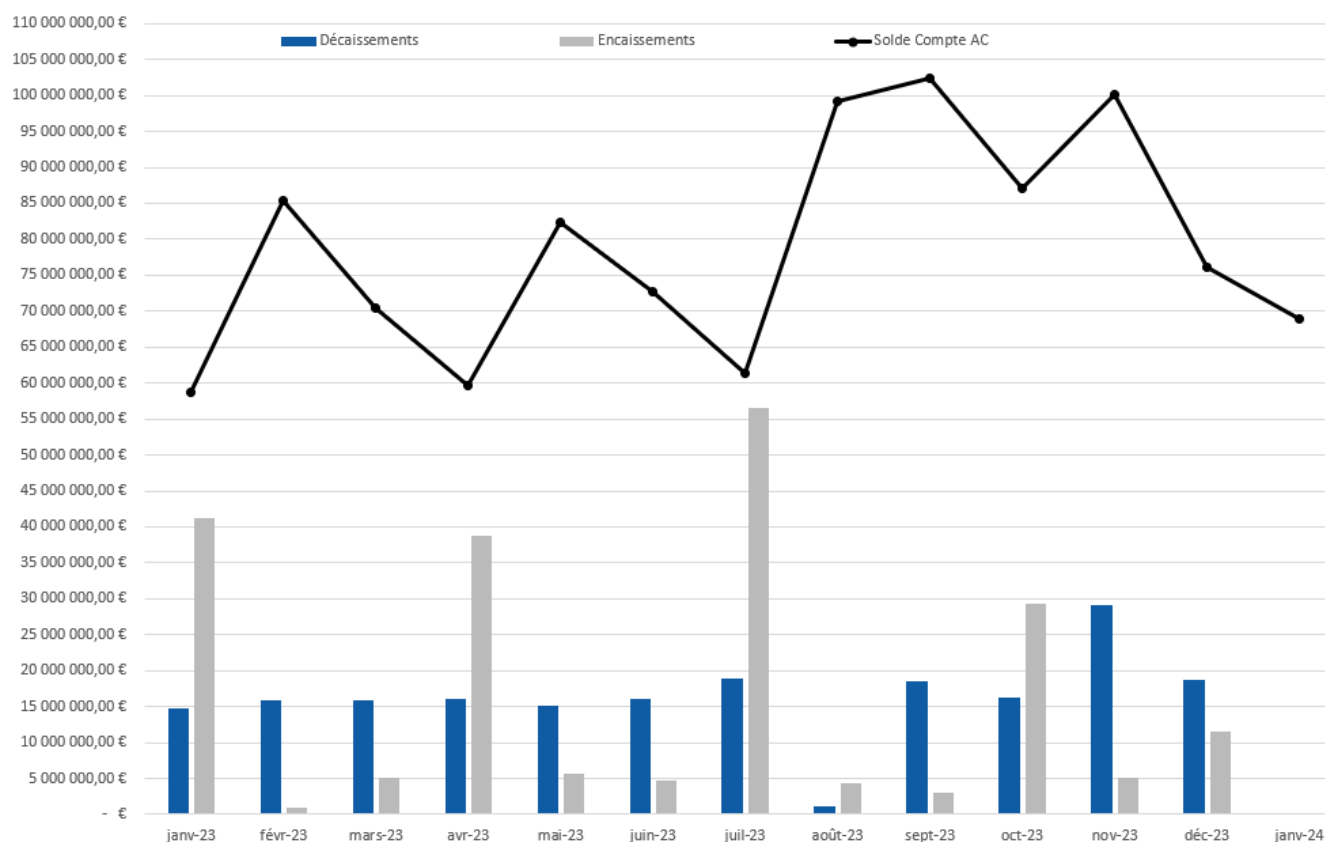
Les disponibilités s'élèvent à 68 924k€ ; elles sont constituées principalement par le compte Dépôt de fonds (68 915k€).

Concernant le compte bancaire, et s'agissant des décaissements, les dépenses liées à la paye (du mois en cours) sont prélevées mensuellement par la Direction Départementale de l'Indre et Loire. Le prélèvement de mois d'août n'est intervenu qu'en septembre ; ce décalage a perduré jusqu'en novembre, mois où les payes d'octobre et de novembre ont été prélevées.

S'agissant des encaissements, les « pics » correspondent aux versements de la subvention pour charges de service public.

Le graphique ci-après reprend les opérations mensuelles de l'exercice 2023 :

- la courbe (de couleur noire) présente le solde du compte bancaire au 1er de chaque mois ;
- l'histogramme (de couleur grise) présente les décaissements mensuels (dépenses) ;
- l'histogramme (de couleur bleue) présente les encaissements mensuels (recettes).



5- Les ressources stables

Les ressources stables s'élèvent à 8 915k€ en 2023 (contre 13 319k€ en 2022).

Facteurs d'évolution	2019	2020	2021	2022	2023
Amortissements	11 152	9 986	9 292	12 549	12 782
Résultat excédentaire	10 481	5 400	6 333	5 856	1 654
Financements externes de l'actif	7 666	3 509	3 450	3 378	1 975
Provisions	-130	70	522	-940	30
Reprise financements rattachés aux actifs	-7 657	-7 317	-7 525	-7 440	-7 451
Report à nouveau suite à correction d'erreurs	918	-105	-150	1	1
Dépréciations des créances	-341	104	-144	-85	-75
Quote part apport dotations consommables	-2	-2	-2	0	0
Dettes financières	0	0	0	0	-1
TOTAL	22 087	11 645	11 776	13 319	8 915

Les financements externes de l'actif globalement sont en régression. Les financements de l'Etat régressent de -6 882k€, alors que ceux des autres tiers augmentent de +549k€

6- Les dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation progressent de manière importante, et notamment en raison de la progression des avances et acomptes reçus sur financements et subventions (+14 856 335,71€ par rapport à 2022).

Les produits à recevoir augmentent eux aussi de manière significative (+ 1 901k€) ; cette augmentation est liée aux contrats de recherche pour lesquels les versements à la signature sont constatés alors que des dépenses ne sont pas encore engagées.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS & AUTRES INDICATEURS

Le bilan fonctionnel de l'université permet de déterminer des grands équilibres financiers mais aussi des indicateurs.

	2022	2023	Variation 2023/2022
Résultat net comptable (en €)	5 855 847,06 €	1 654 403,46 €	- 4 201 443,60 €
Capacité d'autofinancement (CAF) (en €)	9 996 122,78 €	6 938 811,06 €	- 3 057 311,72 €
Fonds de roulement net global (en €)	34 969 290,88 €	30 592 693,30 €	- 4 376 597,58 €
Besoin en fonds de roulement (en €)	- 23 821 936,08 €	- 38 330 462,75 €	- 14 508 526,67 €
Trésorerie (en €)	58 791 226,96 €	68 923 156,05 €	10 131 929,09 €
Excédent Brut d'Exploitation (EBE) (en €)	13 260 162,00 €	10 929 657,29 €	- 2 330 504,71 €
Produits encaissables (en €)	181 045 404,74 €	188 266 047,52 €	7 220 642,78 €
Charges décaissables (en €)	171 049 281,96 €	181 327 235,96 €	10 277 954,00 €
Fonds de roulement en jours de charges décaissables	73,60	60,74	-12,86
Trésorerie en jours de charges décaissables	123,79	137,13	13,35
Dépenses de personnel / Produits encaissables (en %)	79,99%	80,66%	0,68%

L'excédent brut d'exploitation correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement diminué des dépenses réelles de fonctionnement. Cet indicateur est en retrait de -17.58% entre 2023 et 2022.

Les produits encaissables augmentent en 2023 de +3.99% (par rapport en 2022), alors que les charges encaissables progressent elles de +6.01% sur la même période. La différence entre ces deux indicateurs détermine la capacité d'autofinancement.

L'indicateur de fonds de roulement en jours de charges décaissables s'élève en 2023 à 60,77 jours (contre 73.60 jours en 2022, soit un retrait de -12.83 jours).

La part des charges de personnel par rapport aux produits encaissables est de 80.66% en 2023 (contre 79.99% en 2022, soit une progression de +0.68%) ; le taux de vigilance de cet indicateur est de 82%.

UNIVERSITE D'ORLEANS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Au Conseil d'administration
UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la source
45100 ORLEANS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par délibération du Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'UNIVERSITE D'ORLEANS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 34, place Viarme C.S. 90928, 44009 Nantes Cedex 1
Téléphone: +33 (0)2 51 84 36 36, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux autorités de tutelle, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance des données budgétaires avec les comptes annuels.

Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à l'Agent comptable en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, ainsi qu'à l'ordonnateur et l'agent comptable de mettre en place les dispositifs de contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 29 février 2024

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Gwenaël Lhuissier

**BILAN COMPTABLE
(Avant répartition)
EXERCICE 2023**

Etablissement université	Système de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)			Date 26.02.2024
Année 2023				Heure 11:30:56
Période 01 à 15				Page 2
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	3 562 741,10	-3 140 535,44	422 205,66	424 430,30
Immobilisations corporelles	242 756 958,93	-129 533 639,21	113 223 319,72	113 646 592,84
Terrains	13 066 109,70	-2 465 578,71	10 600 530,99	10 823 372,66
Constructions	128 876 619,68	-59 584 283,08	69 292 336,60	75 370 824,50
Installations techniques, matériels et outillage	52 595 052,66	-40 727 773,04	11 867 279,62	12 421 251,28
Collections	28 912,00		28 912,00	5 820,00
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	32 147 691,60	-26 756 004,38	5 391 687,22	5 227 867,38
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	16 037 413,29		16 037 413,29	9 784 611,02
Avances et acomptes sur commandes	5 160,00		5 160,00	12 846,00
Immobilisations reçues par leg ou donation				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières	25 000,00		25 000,00	25 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	246 344 700,03	-132 674 174,65	113 670 525,38	114 096 023,14
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	43 129,20		43 129,20	45 483,00
Créances	20 167 511,03	-397 541,72	19 769 969,31	19 912 533,47
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	17 329 472,92		17 329 472,92	16 928 243,94
Créances clients et comptes rattachés	2 149 396,59	-397 541,72	1 751 854,87	2 139 065,41
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	688 641,52		688 641,52	845 224,12
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	267 581,73		267 581,73	103 484,04
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	20 478 221,96	-397 541,72	20 080 680,24	20 061 500,51
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	68 923 156,05		68 923 156,05	58 791 226,96
<i>Autres</i>				
TOTAL TRESORERIE	68 923 156,05		68 923 156,05	58 791 226,96
<i>Comptes de régularisation</i>				
<i>Ecarts de conversion Actif</i>	0,14		0,14	844,87
TOTAL GENERAL	335 746 078,18	-133 071 716,37	202 674 361,81	192 949 595,48

Etablissement université	Système de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)	Date 26.02.2024
Année 2023		Heure 11:30:56
Période 01 à 15		Page 3
PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Financements reçus	91 758 075,93	98 091 333,54
Financements de l'actif - Etat	78 172 358,37	85 054 932,63
Financement de l'actif par des tiers	13 347 498,80	12 798 182,15
Fonds propres des fondations	238 218,76	238 218,76
Ecart de réévaluation		
Réserves	52 573 797,50	46 982 619,38
Report à nouveau	-3 246 324,33	-3 448 567,03
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 654 403,46	5 855 847,06
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	142 739 952,56	147 481 232,95
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	916 726,52	731 033,52
Provisions pour charges	207 409,58	363 096,35
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 124 136,10	1 094 129,87
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts	16 433,14	17 163,14
TOTAL DETTES FINANCIERES	16 433,14	17 163,14
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 520 691,92	2 188 201,69
Dettes fiscales et sociales	4 886 312,01	4 789 131,71
Avances et acomptes reçus	45 558 922,10	30 702 586,39
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	3 168 432,50	5 918 090,12
Produits constatés d'avance	2 659 481,40	758 214,85
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	58 793 839,93	44 356 224,76
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif	0,08	844,76
TOTAL GENERAL	202 674 361,81	192 949 595,48

Etablissement université	Systeme de base COMPTE DE RESULTAT	Date 26.02.2024
Année 2023		Heure 11:30:56
Période 01 à 15		Page 4
Charges (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	208 472,24	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	23 717 686,87	
<i>Charges de personnel</i>	150 086 329,28	
Salaires, traitements et rémunérations divers	90 269 574,09	
Charges sociales	59 279 870,79	
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	536 884,40	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	6 075 774,97	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	13 019 949,64	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	193 108 213,00	
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	1 238 328,75	
Transfert aux ménages	31 200,00	
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales	75 000,00	
Transferts aux autres entités	1 132 128,75	
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	1 238 328,75	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	194 346 541,75	
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>	643,85	
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	643,85	
Impôts sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	1 654 403,46	
TOTAL CHARGES	196 001 589,06	

Etablissement université	Système de base COMPTE DE RESULTAT	Date 26.02.2024
Année 2023		Heure 11:30:56
Période 01 à 15		Page 5
Produits (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	171 974 371,33	
Subventions pour charges de service public	153 250 063,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	17 471 332,44	
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	1 342,40	
Produits de la fiscalité affectée	1 251 633,49	
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	16 301 806,98	
Ventes de biens ou prestations de services	16 166 010,88	
Produits de cessions d'éléments d'actif	12 800,00	
Autres produits de gestion	122 996,10	
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	7 722 741,54	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	282 873,35	
Reprises du financement rattaché à un actif	7 439 868,19	
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	195 998 919,85	
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits des valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Gains de change	1 709,25	
Autres produits financiers	959,96	
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 669,21	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	196 001 589,06	

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2023

Etablissement université		Systeme abrégé COMPTE DE RESULTAT			Date	02.02.2024
Année 2023					Heure	09:27:24
Période 01 à 14					Page	2
CHARGES (hors taxes)		Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION				PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	208 472,24	192 227,64	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	171 973 028,93	165 106 388,32	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	23 717 686,87	21 709 821,25	Subventions	170 721 395,44	164 217 866,13	
<i>Rémunération du personnel</i>	90 269 574,09	85 096 033,79	Autres	1 251 633,49	888 522,19	
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	16 303 149,38	15 949 819,06	
<i>Charges sociales</i>	59 816 755,19	57 931 554,12	Ventes	16 166 010,88	15 736 369,36	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	13 019 949,64	12 668 752,51	Produits	137 138,50	213 449,70	
<i>Autres charges</i>	6 075 774,97	4 681 250,29	Production stockée et immobilisée			
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>	7 722 741,54	8 516 525,79	
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	1 238 328,75	1 436 671,95	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	195 998 919,85	189 572 733,17	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>						
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	194 346 541,75	183 716 311,55				
CHARGES FINANCIÈRES	643,85	1 722,92	PRODUITS FINANCIERS	2 669,21	1 148,36	
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	194 347 185,60	183 718 034,47	TOTAL PRODUITS	196 001 589,06	189 573 881,53	
Solde créditeur : Bénéfice	1 654 403,46	5 855 847,06	Solde débiteur : Perte			
TOTAL GENERAL	196 001 589,06	189 573 881,53	TOTAL GENERAL	196 001 589,06	189 573 881,53	

ANNEXE

COMPTE FINANCIER 2023

Définition de l'annexe des comptes annuels selon la norme 1 du Recueil National des Comptes des Etablissements Publics (RNCEP) et de l'instruction BOFIP-GCP-21-0042 du 22/12/2021 : « L'annexe fait partie intégrante des états financiers. Elle fournit l'ensemble des informations utiles à la compréhension des données du bilan et du compte de résultat. Elle informe de l'évolution du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'organisme. »

Ces comptes annuels sont eux-mêmes extraits du compte financier produit par les établissements publics nationaux dont le contenu est défini aux articles 202 et 211 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Ce document comporte 7 points :

1. Référentiels réglementaire et comptable
2. Faits caractéristiques de l'exercice
3. Principes, règles et méthodes comptables
4. Notes relatives aux postes de bilan
5. Notes relatives aux postes du compte résultat
6. Effectifs
7. Compte de résultat et bilan 2023

Ce document est composé de 17 pages.

1 – Référentiels réglementaire et comptable

1.1. Référentiel réglementaire

Le compte financier est soumis à l'approbation du conseil d'administration en application des dispositions de l'article 212 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Il est établi sur les bases de l'instruction codificatrice BOFIP-GCP-21-0042 du 22/12/2021.

1.2. Référentiel comptable

La comptabilité de l'établissement doit respecter les principes comptables fondamentaux selon le deuxième alinéa de l'article 47-2 de la Constitution « Les comptes financiers des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière. ».

Par ailleurs, le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, notamment les articles 56 et 57 font aussi référence à la comptabilité générale. La comptabilité est tenue conformément aux règles fixées par le Plan Comptable Général (PCG) et les règlements CNoCP en vigueur.

La nomenclature commune M9 prévue par l'instruction comptable commune BOFIP-GCP-21-0042 du 22/12/2021 a été mise en application conformément aux règles du RNCEP dès le 01/01/2017.

2 - Faits caractéristiques de l'exercice

La Cour des Comptes a rendu ses observations définitives sur les exercices 2013 à 2021 en mars 2023.

Suite à une mutation en décembre 2022, l'agent comptable a continué d'exercer ses fonctions à l'Université d'Orléans en adjonction de service dans l'attente du recrutement d'un nouvel agent comptable jusqu'au 31 août 2023. Le nouvel agent comptable a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2023.

De plus, la fondée de pouvoir de l'agent comptable, responsable du pôle comptabilité, a quitté ses fonctions le 31 mai 2023 ; le recrutement d'une nouvelle fondée de pouvoir, responsable du pôle comptabilité, est intervenu avec une prise de fonctions le 20 octobre 2023.

3 - Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes

Les comptes annuels de l'Université d'Orléans, Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis selon les principes comptables repris dans l'instruction comptable commune du 29 décembre 2017 (BOFIP GCP-17-0021) et le recueil des normes comptables pour les établissements publics.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- évaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques à l'exception du patrimoine immobilier dont la valeur a été réestimée au bilan en fonction des évaluations reçues de France Domaine.

3.2. Comparabilité des comptes

Dans ce paragraphe sont mentionnés pour les changements de méthodes comptables, la nature du changement, le texte imposant le changement le cas échéant.

Les créances à recouvrement douteux faisant l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction du risque encouru. Jusqu'alors, une dépréciation à 100% de la créance jugée douteuse est comptabilisée dès le premier exercice clos qui constate le caractère compromis du recouvrement, tant pour les clients privés que pour les clients publics.

Au 31 décembre 2023, le calcul de la provision pour dépréciation de créances clients a été modifié :

1 - les créances dont les clients privés faisant l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire (y compris sur exercice non clos) font l'objet d'une dépréciation à 100%.

2 - les établissements publics étant solvables par nature (créances sur subventions), et en accord avec les commissaires aux comptes, il est convenu de maintenir les provisions antérieures pour les créances non soldées au 31 décembre 2021 et de ne plus provisionner pour les clients publics (à compter des créances de l'exercice 2022).

3.3. Corrections d'erreurs

Les corrections d'erreurs portant sur des exercices antérieurs, sont traitées si possible, de manière rétrospective par ajustement du solde d'ouverture, ainsi que stipulé par l'Instruction BOFIP-GCP-14-0009 du 25 avril 2014 et la norme 14 du RNCEP.

Au cours de l'exercice 2023, les corrections suivantes ont été comptabilisées :

Année d'origine	Composante	Compte contrepartie	Objet	Débit 119	Crédit 110
2022	IUO	28154700	Réintégration d'amortissement focale caméra reprise et remboursée par le fournisseur immo 118759 - BC 4500224762		21,68 €
2022	SUAPSE	28188700	Réintégration d'amortissement immo 120079 saisi au compte 21887 au lieu du 2313 - BC 4500233675		820,95 €
2021	DGS	28135570	Réintégration d'amortissement immo 116912 saisi au compte 213557 au lieu du 2313 - BC 4500212154		471,65 €
2022	DGS	23130000	Sortie immobilisation 121233 bon de commande 4500233269 saisi en investissement au lieu de fonctionnement	350,82 €	
2018-2021	UORL	44551000	Régularisation remboursement crédit de TVA suite contrôle (régul. sur partie TVA collectée et TVA sur ABS)	45 449,85 €	
2016-2021	SUREO	13120002	Régularisation conventions soldées SUREO recette inv.<dépenses inv.	17 389,35 €	
2021	SUREO	44551000	Régularisation TVA déduite à tort convention FEDER 20048UNI	550,50 €	
TOTAL				63 740,52 €	1 314,28 €
					62 426,24 €

4 - Notes relatives aux postes de bilan

4.1. - Actif immobilisé

Au bilan, les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée dans le patrimoine.

- **Les immobilisations incorporelles** résultent essentiellement d'investissements liés aux technologies de l'information et de la communication (logiciels, opérations de recherche et développement, projets informatiques).

Modes et méthodes

Les logiciels dont le coût unitaire est supérieur à 800 € HT sont inscrits à l'actif.

Les durées d'amortissement retenues à partir de la date de mise en service sont les suivantes (délibération du Conseil d'administration) :

- Logiciels et licences : 1 an
- Autres concessions et droits similaires : 3 ans

- **Les immobilisations corporelles** sont des actifs physiques identifiables dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive, valeur représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Modes et méthodes

Les biens répondant aux critères de définition d'un actif et dont la valeur unitaire à l'achat est supérieure à 800€ HT seront inscrits à l'actif.

Les immobilisations appartenant à l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

Les durées d'amortissement retenues à partir de la date de mise en service sont les suivantes (délibération du Conseil d'administration) :

- Agencements et aménagements de terrains : 20 ans
- Bâtiments affectés ou remis en dotation : voir composants
- Bâtiments acquis : voir composants
- Autres bâtiments : voir composants
- Installations générales, agencements : 20 ans
- Aménagements des constructions acquises sur sol d'autrui : 30 ans
- Installations techniques complexes : 10 ans
- Matériel scientifique : 10 ans
- Matériel d'enseignement : 5 ans
- Collections : 10 ans
- Installations générales : 30 ans
- Matériel de transport affecté : 5 ans
- Matériel de transport acquis : 5 ans
- Matériel de bureau affecté : 5 ans
- Matériel de bureau acquis : 6 ans
- Autre matériel de bureau : 5 ans
- Mobilier affecté : 5 ans
- Mobilier acquis : 5 ans
- Autre mobilier : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel divers : 5 ans
- Outillage acquis : 5 ans

Le principe de l'inscription comptable par composant a été retenu et l'entrée du patrimoine immobilier bâti dans les comptes de l'université s'est fait sur la base des 15 composants suivants :

- Voierie, réseaux, divers : 25 ans
- Gros œuvre : 50 ans
- Revêtement façades (peaux extérieures) : 20 ans
- Charpente, menuiserie extérieure : 25 ans
- Étanchéité : 15 ans
- Menuiseries intérieures : 15 ans
- Cloisons : 15 ans
- Faux plafonds : 15 ans
- Peinture : 15 ans
- Revêtement de sols : 15 ans
- Premier équipement : 15 ans
- Plomberie : 20 ans
- Chauffage, climatisation : 20 ans
- Électricité, câblage, fibre optique : 20 ans
- Ascenseurs : 15 ans

La règle de l'amortissement linéaire est appliquée au prorata temporis dès la mise en service du bien.

Une immobilisation en cours est une immobilisation non achevée. Cela peut concerner une opération de travaux. A la date de mise en service du bien, le compte 23 concerné est soldé par le débit du compte 20 ou 21 approprié.

Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeur Comptable Nette
	Valeurs brutes au début de	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 285 108,31	277 632,79	-	3 562 741,10	2 860 678,01	279 857,43	-	3 140 535,44	422 205,66
Immobilisations corporelles									
Terrains	13 062 733,42	3 376,28	-	13 066 109,70	2 239 360,76	226 217,95		2 465 578,71	10 600 530,99
Constructions	128 302 203,69	574 415,99		128 876 619,68	52 931 379,19	6 653 476,93	573,04	59 584 283,08	69 292 336,60
Installations techniques, matériels et outillage	50 528 116,37	2 116 647,88	49 711,59	52 595 052,66	38 106 865,09	2 670 641,22	49 733,27	40 727 773,04	11 867 279,62
Collections	5 820,00	23 092,00	-	28 912,00				-	28 912,00
Autres immobilisations corporelles	29 163 327,53	3 115 223,15	130 859,08	32 147 691,60	23 935 460,15	2 952 521,44	131 977,21	26 756 004,38	5 391 687,22
Immobilisations corporelles en cours	9 784 611,02	6 254 087,96	1 285,69	16 037 413,29				-	16 037 413,29
Avances et acomptes sur commandes	12 846,00	6 943,32	14 629,32	5 160,00				-	5 160,00
Autres immobilisations financières				-				-	
Dépôts et cautionnements versés	25 000,00			25 000,00				-	25 000,00
TOTAUX	234 169 766,34	12 371 419,37	196 485,68	246 344 700,03	120 073 743,20	12 782 714,97	182 283,52	132 674 174,65	113 670 525,38

4.2. - Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Leur coût d'entrée correspond à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variations des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
Matières premières et fournitures	7 844,00 €	6 598,20 €	7 844,00 €	6 598,20 €
Autres approvisionnements	37 639,00 €	36 531,00 €	37 639,00 €	36 531,00 €
Total des stocks	45 483,00 €	43 129,20 €	45 483,00 €	43 129,20 €

La variation annuelle s'élève à -2 353.80€.

4.3. - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dépréciations des créances ont fait l'objet d'un changement de méthodologie en 2023 (cf. infra point 3.2)

Tableau des créances

Rubriques et postes	Montant brut à la clôture	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à 1 an et plus	Échéance à plus d'1 an
Dettes financières			
- Créances rattachées à des participations	20 000,00	20 000,00	
- Prêts			
- Autres créances immobilisées	5 000,00	5 000,00	
Créances de l'actif circulant			
- Créances sur des entités publiques (État, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	17 329 472,92	17 329 472,92	
- Créances clients et comptes rattachés	2 149 396,59	2 149 396,59	
- Créances sur les redevables			
- Avances et acomptes versés sur commandes			
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositif d'intervention)			
- Créances sur les autres débiteurs	688 641,52	688 641,52	
- Charges constatées d'avance	267 581,73	267 581,73	
TOTAL	20 460 092,76	20 460 092,76	-

Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de	Augmentation des dépréciations	Diminution des dépréciations	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	270 994,60 €	103 283,37 €	87 343,33 €	286 934,64 €
Subventions	201 793,46 €	- €	91 186,38 €	110 607,08 €
Total	472 788,06 €	103 283,37 €	178 529,71 €	397 541,72 €

Tableau des produits à recevoir par nature de recette

Nature	Montant
Prestations	77 027,94
Subventions d'exploitation	609 291,50
Subventions d'investissem	3 073,37
Conventions de recherche	12 818 884,44
Total	13 508 277,25

4.4. Trésorerie

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

La trésorerie nette de l'établissement est composée des éléments ci-contre.

L'université d'Orléans dispose d'un compte de dépôts de fond au Trésor à la Direction Régionale des Finances Publiques ouvert au nom de l'agent comptable.

Trésorerie	Valeur au 31 décembre 2023	Valeur au 31 décembre 2022	Valeur au 31 décembre 2021
Valeurs à l'encaissement	10 067,11 €	4 904,65 €	3 381,00 €
Valeur en instance de paiement	- 2 643,90 €	- 2 993,83 €	- 788,00 €
Compte de dépôt de fonds	68 915 200,34 €	58 788 653,04 €	47 746 420,15 €
Caisse et régies	532,50 €	663,10 €	1 049,85 €
Total disponibilités	68 923 156,05 €	58 791 226,96 €	47 750 063,00 €

4.5. Capitaux propres

Les subventions d'investissements sont comptabilisées à la date de notification de la subvention conformément aux dispositions de l'instruction de la Direction générale des finances publiques du 5 décembre 2013.

Sur la base d'un fléchage des immobilisations, l'université reprend la quote-part de subvention d'investissement au même rythme que les amortissements.

Tableau des financements de l'actif

Rubriques et postes	Cumuls nets au début de l'exercice	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	Augmentations							Diminutions					Cumuls nets à la fin de l'exercice	
				Financements reçus	Virement de compte à compte	Changement de méthodes comptables	Corrections d'erreurs	Produits à recevoir	Réduction reprises au résultat FEA	Retraitement suite à sortie d'actif	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Réduction subventions	Virement de compte à compte	Anulation produit à recevoir N-1	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé		
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT																	
Financements non rattachés à un actif	5 258 735,28			80 212,98				1 134 491,96					- 331 776,20	- 66 950,44	- 1 040 810,90		5 033 902,68
Financements rattachés à un actif																	
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des états	75 328 748,91											- 6 006 426,29					69 322 322,62
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété																	
- Financements des autres actifs	4 467 448,44				66 950,44							- 718 265,81					3 816 133,07
État	2 370 538,51				66 950,44							- 203 446,21					2 234 042,74
ANR - IA	2 089 838,47											- 512 841,50					1 576 996,97
Autres	7 071,46											- 1 978,10					5 093,36
FONDATION																	
Fonds propres																	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT																	
Financements non rattachés à des actifs																	
- Régions	3 631 801,40			1 105 301,18			17 389,35	524 884,36						- 188 181,26	- 753 464,23		4 337 730,80
- Départements	1 007 253,53			3 049,00											- 10 623,80		999 678,73
- Communes et groupements de communes	750 000,00			83 104,73													833 104,73
- Autres collectivités et établissements publics	21 887,76			20 259,80				167 066,86							- 21 887,70		187 326,72
- Union européenne	409 355,88			326 423,10				156 185,79							- 409 355,88		482 608,89
- Autres organismes	0,00			51 035,88				5 124,30									5 124,30
- Autres	0,00																
Financements rattachés à des actifs																	
- Régions	3 050 464,64				188 181,26							- 461 709,18					2 776 936,72
- Départements	1 010 253,76									2 540,84		- 69 377,67					943 416,93
- Communes et groupements de communes	1 139 075,37									9 089,60		- 73 890,88					1 074 274,09
- Autres collectivités et établissements publics	347 797,66											- 15 014,76					332 782,90
- Union Européennes	1 336 307,28											- 74 200,53					1 262 106,75
- Autres organismes	75 497,09				51 035,88							- 31 596,10					94 936,87
- Autres	18 487,78											- 1 017,41					17 470,37
RESERVES	46 982 619,38	5 591 178,12															52 573 797,50
REPORT A NOUVEAU SOLDE DÉBITEUR	-3 514 181,19	330 283,10															- 3 247 638,61
REPORT A NOUVEAU SOLDE CRÉDITEUR	65 614,16	- 65 614,16															1 314,28
RESULTAT	5 855 847,06	- 5 855 847,06	1 654 403,46														1 654 403,46
TOTAUX	147 243 014,19	-	1 654 403,46	1 669 386,67	306 167,58	-	- 45 036,89	1 987 753,27	-	11 630,44	- 7 451 498,63	- 331 776,20	- 306 167,58	- 2 236 142,51	-	-	142 501 733,80

4.6. Provisions

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au règlement n°00-06 du CRC sur les passifs.

Au titre des allocations de retour à l'emploi, l'université provisionne les droits restants à indemniser pour les allocataires avec des droits ouverts au 31 décembre 2020. Les méthodes d'évaluation des provisions pour CET et ARE sont explicitées dans la rubrique passifs sociaux (cf. supra point 4.7).

Les provisions pour litiges correspondent à des litiges en cours avec des agents de l'université.

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	40 500,00 €	221 693,00 €		36 000,00 €	226 193,00 €
Autres provisions pour risques	690 533,52 €	- €			690 533,52 €
Provisions pour charges					
Provisions pour CET	172 083,50 €	- €		- €	172 083,50 €
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	8 864,08 €	- €		- €	8 864,08 €
Provisions pour allocation perte d'emploi	112 148,77 €	- €		102 686,77 €	9 462,00 €
Provisions pour CIA	70 000,00 €	- €		53 000,00 €	17 000,00 €
Total	1 094 129,87 €	221 693,00 €	- €	191 686,77 €	1 124 136,10 €

4.7. Dettes

Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Dettes financières				
- Dettes financières et autres emprunts	16 433,14	16 433,14		
Dettes non financières				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 520 691,92	2 520 691,92		
- Dettes fiscales et sociales	4 886 312,01	4 886 312,01		
- Avances et acomptes reçus	45 558 922,10	45 558 922,10		
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (AMI)	526 400,00	526 400,00		
- Dettes non financières	2 642 032,50	2 642 032,50		
- Produits constatés d'avance	2 659 481,40	2 659 481,40		
TOTAUX	58 810 273,07	58 810 273,07		

Passifs sociaux

Les passifs sociaux sont comptabilisés conformément aux dispositions de l'instruction du 27 novembre 2013 de la Direction générale des finances publiques. Les droits à congés des enseignants chercheurs ne font pas l'objet d'un suivi particulier et ne peuvent donc être évalués de manière fiable. Dès lors aucune charge à payer ne peut être comptabilisée.

En cas de décès d'un de ses agents, l'Université d'Orléans devra verser une indemnité déterminée selon les modalités fixées à l'article D.712-19 du Code de la Sécurité Sociale.

	Charges à payer			Provision		
	Charge brute	Charges sociales et fiscales	Méthode	Charge brute	Charges sociales	Méthode
Comptes épargne-temps	160 798,50 €	8 299,83 €	<i>Expression de chaque agent sur le nombre de jours de CET à se faire indemniser et valorisation de chaque jour conformément au barème forfaitaire par journée et par catégorie fixé par l'arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002.</i>	172 083,50 €	8 864,08 €	<i>Recensement des jours inscrits sur le CET de chaque agent au 31 décembre et utilisés sous forme de congés, valorisés au coût journalier de chaque catégorie d'agent</i>
Congés payés	1 128 768,00 €	857 106,00 €	<i>Reliquat de congés dans l'application Ohris ou reliquat forfaitaire de 11 jours de congés par agent non présent dans Ohris, valorisés au salaire brut par catégorie d'agent</i>	17 000,00 €		<i>Provision pour le CIA - Estimation faite par la DRH</i>
Allocation retour à l'emploi			<i>Evaluation des ARE mises en paiement en janvier et février 2020 (source INDELINÉ)</i>	9 462,00 €		<i>Estimation au 31/12/2023 des droits à indemnité restants pour les demandeurs d'emploi anciennement employés par l'université.</i>
Vacations d'enseignement et heures complémentaires	1 478 779,00 €	182 323,00 €	<i>4/10ème des heures estimées de l'année + vacances du 1er semestre</i>			
Vacations administratives	23 029,73 €	9 361,58 €	<i>Report des montants réels observés en 2023</i>			
Contrats étudiants	71 160,48 €	28 926,73 €	<i>Heures prévues aux contrats étudiants valorisées au taux horaire</i>			
Primes enseignants	508 615,84 €	25 430,79 €	<i>4/6ème des indemnités totales d'un semestre</i>			
prime Parcours sup	25 000,00 €	1 250,00 €				
Personnel BIATSS	142 445,38 €	60 275,77 €	<i>4/12ème des primes de 2023/2024</i>			
CIA 2022-2023	66 666,67 €	3 333,33 €	<i>RIFSEP</i>			
Diverses charges de personnel	89 241,23 €	69 026,57 €	<i>Estimation de l'impact des reclassements ou des rappels à rattacher à 2023</i>			
TOTAUX	3 694 504,83 €	1 245 333,60 €		198 545,50 €	8 864,08 €	

5 - Notes relatives aux postes du compte résultat

5.1. Produits de fonctionnement

Les produits sont généralement constatés de la manière suivante :

- l'encaissement des droits universitaires sont constatés en totalité lors de l'émission des recettes ;
- les prestations de formation continue sont constatées lors de l'émission des recettes aux échéances des contrats ;
- les autres prestations sont comptabilisées dès leur réalisation (acquisition du droit)

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées :

- de la subvention pour charges de service public de l'État destinée à couvrir à la fois la part relative au fonctionnement, dont les charges de personnel, et celle relative à l'investissement ;
- des subventions destinées à financer un projet particulier.

En dehors de la subvention pour charges de service public et de celles relatives aux contrats de recherche, les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

	Subvention annuelle	Subvention pluriannuelle
Subvention sans condition	Au moment de la notification de la subvention	Au moment de la notification de la subvention et en fonction du rythme défini par l'acte attributif
Subvention avec condition	Au moment de la réalisation de la condition	A hauteur des dépenses réalisées

S'agissant des contrats de recherche, depuis le 1er janvier 2018, les produits liés aux contrats de recherche s'étalant sur plusieurs années (subventions et prestations) sont comptabilisés en fin d'exercice en produits à recevoir à hauteur des dépenses effectuées depuis le début de l'opération, déduction faite des éventuels produits déjà comptabilisés.

Pour les contrats de recherche antérieurs à 2017, les produits ont été enregistrés en totalité à la signature de la convention. Un produit constaté d'avance égal à la différence entre le produit comptabilisé à l'origine et les dépenses effectuées depuis le début de l'opération est comptabilisé à la fin de l'exercice.

Enfin, le produit de la taxe d'apprentissage est comptabilisé à hauteur des montants encaissés pendant l'exercice.

5.2. Charges de fonctionnement

- Honoraires du commissaire aux comptes : la lettre de mission en date du 30 novembre 2023 relative à l'audit de certification des comptes de l'exercice 2023 indique le montant des honoraires, à savoir un premier acompte d'un montant de 30 000 € HT et d'un solde après la production du rapport d'audit de 3594 € HT auxquels s'ajouteront les frais afférents à la mission.
- Charges de personnel :

	2023	2022	Variation 2022/2023
Rémunération du personnel	90 269 574,09 €	85 096 033,00 €	5 173 541,09 €
Charges sociales	59 816 755,19 €	57 154 289,00 €	2 662 466,19 €

6 - Effectifs au 31 décembre 2023

	ETP au 31/12/2023	ETP au 31/12/2022	ETP au 31/12/2021
Emplois rémunérés par l'établissement	1972,00	2005,60	1987,00
Titulaires	1350,70	1360,30	1390,50
Non titulaires	621,30	645,30	596,50
Emplois rémunérés par l'Etat, autres	5,30	9,43	8,40
Etat	5,30	2,85	1,80
Autres collectivités ou organismes		6,58	6,60
<i>Total emplois rémunérés</i>	<i>1977,30</i>	<i>2015,03</i>	<i>1995,40</i>

7 - Compte de résultat et bilan 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023					
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	208 472,24 €	192 227,64 €	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	171 973 028,93 €	165 106 388,32 €
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	23 717 686,87 €	21 709 821,25 €	<i>Subventions</i>	170 721 395,44 €	164 217 866,13 €
<i>Rémunération du personnel</i>	90 269 574,09 €	85 096 033,79 €	<i>Autres</i>	1 251 633,49 €	888 522,19 €
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	16 303 149,38 €	15 949 819,06 €
<i>Charges sociales</i>	59 816 755,19 €	57 931 554,12 €	<i>Ventes</i>	16 166 010,88 €	15 736 369,36 €
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	13 019 949,64 €	12 668 752,51 €	<i>Produits</i>	137 138,50 €	213 449,70 €
<i>Autres charges</i>	6 075 774,97 €	4 681 250,29 €	<i>Production stockée et immobilisée</i>		
CHARGES D'INTERVENTION	1 238 328,75 €	1 436 671,95 €	<i>Autres produits</i>	7 722 741,54 €	8 516 525,79 €
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	194 346 541,75 €	183 716 311,55 €	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	195 998 919,85 €	189 572 733,17 €
CHARGES FINANCIÈRES	643,85 €	1 722,92 €	PRODUITS FINANCIERS	2 669,21 €	1 148,36 €
<i>Impôt sur les sociétés</i>					
TOTAL CHARGES	194 347 185,60 €	183 718 034,47 €	TOTAL PRODUITS	196 001 589,06 €	189 573 881,53 €
Solde créditeur : Bénéfice	1 654 403,46 €	5 855 847,06 €	Solde débiteur : Perte		
TOTAL GENERAL	196 001 589,06 €	189 573 881,53 €	TOTAL GENERAL	196 001 589,06 €	189 573 881,53 €

BILAN COMPTABLE 2023 (avant répartition)

ACTIF	EXERCICE 2023			EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
	BRUT	Amortissements Dépréciations	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	3 562 741,10 €	- 3 140 535,44 €	422 205,66 €	424 430,30 €	Financements reçus	91 758 075,93 €	98 091 333,54 €
Immobilisations corporelles	242 756 958,93 €	- 129 533 639,21 €	113 223 319,72 €	113 646 592,84 €	Financement de l'actif par l'état	78 172 358,37 €	85 054 932,63 €
Terrains	13 066 109,70 €	- 2 465 578,71 €	10 600 530,99 €	10 823 372,66 €	Financement de l'actif par des tiers	13 347 498,80 €	12 798 182,15 €
Constructions	128 876 619,68 €	- 59 584 283,08 €	69 292 336,60 €	75 370 824,50 €	Fonds propres des fondations	238 218,76 €	238 218,76 €
Installations techniques, matériels et outillage	52 595 052,66 €	- 40 727 773,04 €	11 867 279,62 €	12 421 251,28 €	Ecarts de réévaluation		
Collections	28 912,00 €		28 912,00 €	5 820,00 €	Réserves	52 573 797,50 €	46 982 619,38 €
Autres immobilisations corporelles	32 147 691,60 €	- 26 756 004,38 €	5 391 687,22 €	5 227 867,38 €	Report à nouveau	- 3 246 324,33 €	- 3 448 567,03 €
Immobilisations mises en concession					Résultat de l'exercice	1 654 403,46 €	5 855 847,06 €
Immobilisations corporelles en cours	16 037 413,29 €	- €	16 037 413,29 €	9 784 611,02 €	Provisions réglementées		
Avances et acomptes sur commandes	5 160,00 €	- €	5 160,00 €	12 846,00 €			
Immobilisations financières	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €	TOTAL FONDS PROPRES	142 739 952,56 €	147 481 232,95 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	246 344 700,03 €	- 132 674 174,65 €	113 670 525,38 €	114 096 023,14 €	Provisions pour risques et charges		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques	916 726,52 €	731 033,52 €
Stocks	43 129,20 €		43 129,20 €	45 483,00 €	Provisions pour charges	207 409,58 €	363 096,35 €
Créances	20 167 511,03 €	- 397 541,72 €	19 769 969,31 €	19 912 533,47 €	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 124 136,10 €	1 094 129,87 €
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	17 329 472,92 €	- €	17 329 472,92 €	16 928 243,94 €	DETTES FINANCIERES		
Créances sur les clients et comptes rattachés	2 149 396,59 €	- 397 541,72 €	1 751 854,87 €	2 139 065,41 €	Emprunts obligataires		
Créances sur les redevables					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Avances et acomptes versés sur commandes					Dettes financières et autres emprunts	16 433,14 €	17 163,14 €
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)					TOTAL DETTES FINANCIERES	16 433,14 €	17 163,14 €
Créances sur les autres débiteurs	688 641,52 €	- €	688 641,52 €	845 224,12 €	DETTES NON FINANCIERES		
Charges constatées d'avance	267 581,73 €	- €	267 581,73 €	103 484,04 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 520 691,92 €	2 188 201,69 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	20 478 221,96 €	- 397 541,72 €	20 080 680,24 €	20 061 500,51 €	Dettes fiscales et sociales	4 886 312,01 €	4 789 131,71 €
TRESORERIE					Avances et acomptes reçus	45 558 922,10 €	30 702 586,39 €
Valeur mobilières de placement					Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
Disponibilité	68 923 156,05 €	- €	68 923 156,05 €	58 791 226,96 €	Autres dettes non financières	3 168 432,50 €	5 918 090,12 €
Autres		- €	- €		Produits constatés d'avance	2 659 481,40 €	758 214,85 €
TOTAL TRESORERIE	68 923 156,05 €	- €	68 923 156,05 €	58 791 226,96 €	TOTAL DETTES NON FINANCIERES	58 793 839,93 €	44 356 224,76 €
Comptes de régularisation					TRESORERIE		
Ecarts de conversion actif	0,14 €		0,14 €	844,87 €	Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL GENERAL	335 746 078,18 €	- 133 071 716,37 €	202 674 361,81 €	192 949 595,48 €	TOTAL TRESORERIE	- €	- €
					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion passif	0,08 €	844,76 €
					TOTAL GENERAL	202 674 361,81 €	192 949 595,48 €

EPSCP - synthèse des documents budgétaires

	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	budget de l'établissement budget principal budget annexe budget agrégé budget service inter-établissements (SIE)	Pour vote. Pour les SIE, le vote relève du CA de l'établissement de rattachement
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget de l'établissement budget principal budget annexe budget agrégé budget service inter-établissements (SIE)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche		Pour information
12	Synthèse budgétaire et comptable		Pour information

Tableau 1 - EPSCP

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Exécution 2022			Budget 2023 Modifié			Exécution 2023				
		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	(A)	(B)	(C) = (A) + (B)		
		Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global		
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	831,86		831,86	834,50		834,50	826,20		826,20	
		CDI	13,50	5,92	19,42	17,05	6,80	23,85	16,05	7,83	23,88	
	Non permanents	CDD	144,95	140,65	285,60	160,63	148,88	309,51	157,93	139,47	297,40	
S/total EC		990,31	146,57	1136,88	1012,18	155,68	1167,85	1000,18	147,30	1147,48		
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)				0,00			0			0,00		
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	540,15		540,15	520,03		520,03	519,87		519,87	
		CDI	31,85	6,72	38,57	38,91	5,83	44,74	40,52	5,70	46,22	
	Non permanents	CDD	142,96	83,35	226,31	143,97	94,76	238,73	147,12	92,68	239,80	
S/total Biatss		714,96	90,07	805,03	702,91	100,59	803,50	707,51	98,38	805,89		
Totaux		1705,27	236,64	1941,91	1715,08	256,27	1971,35	1707,69	245,68	1953,37		
				Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)								
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				1 806				Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		1 810		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses									RE				
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE			CP					RE				
	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	
Personnel	145 140 674,42 €	154 160 736 €	153 142 528 €	152 258 522,07 €	145 123 450,28 €	154 160 736 €	153 142 528 €	152 096 364,31 €	178 394 297,73 €	179 224 077 €	184 880 254 €	185 736 705,43 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	41 050 702,82 €	46 957 360 €	46 647 214 €	42 624 707,42 €	41 594 672,78 €	46 957 360 €	46 647 214 €	42 624 707,42 €	149 766 289,00 €	150 747 407 €	152 009 410 €	153 250 063,00 €	Subvention pour charges de service public
									322 797,48 €	60 438 €	109 652 €	247 951,81 €	Autres financements de l'Etat
									873 905,19 €	1 100 000 €	1 151 015 €	1 255 133,49 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	28 333 747,93 €	34 972 850 €	45 640 367 €	33 826 322,95 €	25 657 068,65 €	31 434 117 €	35 626 437 €	29 427 733,05 €	10 078 766,01 €	13 218 011 €	14 691 413 €	12 287 940,26 €	Autres financements publics
									17 352 540,05 €	14 098 221 €	16 918 764 €	18 695 616,87 €	Recettes propres
									11 661 110,30 €	14 961 473 €	17 354 981 €	20 507 084,18 €	Recettes fléchées **
									3 554 656,14 €	9 356 379 €	9 356 379 €	7 651 323,58 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	6 474 901,00 €	14 903 869 €	19 816 297 €	9 161 552,90 €	7 696 078,32 €	13 498 142 €	14 435 833 €	12 669 891,05 €	7 631 454,16 €	5 605 094 €	7 678 544 €	12 405 293,00 €	Autres financements publics fléchés
									475 000,00 €	- €	320 058 €	450 467,60 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N					
Personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
Fonctionnement et intervention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
TOTAL DES DÉPENSES	179 949 323,35 €	204 037 455 €	218 599 192 €	195 246 397,92 €	178 476 597,25 €	199 092 995 €	203 204 798 €	194 193 988,41 €	190 055 408,03 €	194 185 550 €	202 235 235 €	206 243 789,61 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					11 578 810,78 €			12 049 801,20 €		4 907 445 €	969 563 €		

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	145 140 674,42 €	154 160 736 €	153 142 528 €	152 258 522,07 €	145 123 450,28 €	154 160 736 €	153 142 528 €	152 096 364,31 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	41 594 672,78 €	46 957 360 €	46 647 214 €	42 624 707,42 €	41 594 672,78 €	46 957 360 €	46 647 214 €	42 624 707,42 €
Fonctionnement et intervention	28 331 947,93 €	34 970 850 €	45 638 367 €	33 822 722,95 €	25 657 068,65 €	31 432 117 €	35 624 437 €	29 427 733,05 €
Investissement	6 474 901,00 €	14 903 869 €	19 816 297 €	9 161 552,90 €	7 696 078,32 €	13 498 142 €	14 435 833 €	12 669 891,05 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	179 947 523,35 €	204 035 455 €	218 597 192 €	195 242 797,92 €	178 476 597,25 €	199 090 995 €	203 202 798 €	194 193 988,41 €
Solde budgétaire (excédent)					11 578 810,78 €			12 049 801,20 €

RE				
Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	
178 394 297,73 €	179 224 077 €	184 880 254 €	185 736 705,43 €	Recettes globalisées
149 766 289,00 €	150 747 407 €	152 009 410 €	153 250 063,00 €	Subvention pour charges de service public
322 797,48 €	60 438 €	109 652 €	247 951,81 €	Autres financements de l'Etat
873 905,19 €	1 100 000 €	1 151 015 €	1 255 133,49 €	Fiscalité affectée
10 078 766,01 €	13 218 011 €	14 691 413 €	12 287 940,26 €	Autres financements publics
17 352 540,05 €	14 098 221 €	16 918 764 €	18 695 616,87 €	Recettes propres
11 661 110,30 €	14 961 473 €	17 354 981 €	20 507 084,18 €	Recettes fléchées **
3 554 656,14 €	9 356 379 €	9 356 379 €	7 651 323,58 €	Financements de l'Etat fléchés
7 631 454,16 €	5 605 094 €	7 678 544 €	12 405 293,00 €	Autres financements publics fléchés
475 000,00 €	- €	320 058 €	450 467,60 €	Recettes propres fléchées
190 055 408,03 €	194 185 550 €	202 235 235 €	206 243 789,61 €	TOTAL DES RECETTES
	4 905 445 €	967 563 €		

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement et intervention	1 800,00 €	2 000 €	2 000 €	3 600,00 €	- €	2 000 €	2 000 €	- €
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	1 800,00 €	2 000 €	2 000 €	3 600,00 €	- €	2 000 €	2 000 €	- €
Solde budgétaire (excédent)					- €			- €

RE				
Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	
- €	- €	- €	- €	Recettes globalisées
- €	- €	- €	- €	Subvention pour charges de service public
- €	- €	- €	- €	Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	- €	Fiscalité affectée
- €	- €	- €	- €	Autres financements publics
- €	- €	- €	- €	Recettes propres
- €	- €	- €	- €	Recettes fléchées **
- €	- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
- €	- €	- €	- €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	- €	Recettes propres fléchées
- €	- €	- €	- €	TOTAL DES RECETTES
- €	2 000 €	2 000 €	- €	Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"								
Personnel	137 758 736,34 €	146 007 598 €	145 065 409 €	144 734 884,17 €	137 741 616,06 €	146 007 598 €	145 065 409 €	144 573 453,84 €
dont contributions employeur au CAS Pension	41 378 269,22 €	44 473 914 €	44 186 924 €	42 473 393,54 €	41 378 269,22 €	44 473 914 €	44 186 924 €	42 473 393,54 €
Fonctionnement et intervention	23 937 043,27 €	29 194 191 €	31 521 290 €	28 710 828,53 €	21 931 340,49 €	26 427 271 €	27 475 963 €	24 099 289,05 €
Investissement	4 714 805,81 €	12 028 213 €	14 339 358 €	6 879 524,55 €	6 183 758,28 €	11 233 569 €	11 977 410 €	10 718 056,65 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
dont contributions employeur au CAS Pension	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	166 410 585,42 €	187 230 002 €	190 926 057 €	180 325 237,25 €	165 856 714,83 €	183 668 438 €	184 518 782 €	179 390 799,54 €
Solde budgétaire (excédent)					5 171 872,92 €			3 857 436,32 €

RE				
Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	
169 662 078,17 €	170 775 997 €	175 420 660 €	174 680 256,94 €	Recettes globalisées
149 766 289,00 €	150 747 407 €	152 009 410 €	153 250 063,00 €	Subvention pour charges de service public
105 919,92 €	41 000 €	81 000 €	132 350,00 €	Autres financements de l'Etat
873 905,19 €	1 100 000 €	1 151 015 €	1 255 133,49 €	Fiscalité affectée
4 913 112,12 €	7 179 320 €	7 798 372 €	5 181 328,66 €	Autres financements publics
14 002 851,94 €	11 708 270 €	14 380 863 €	14 861 381,79 €	Recettes propres
1 366 509,58 €	5 557 064 €	5 557 064 €	8 567 978,92 €	Recettes fléchées **
900 978,08 €	5 204 064 €	5 204 064 €	7 388 066,92 €	Financements de l'Etat fléchés
465 531,50 €	353 000 €	353 000 €	1 179 912,00 €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	0,00 €	Recettes propres fléchées
171 028 587,75 €	176 333 061 €	180 977 724 €	183 248 235,86 €	TOTAL DES RECETTES
	7 335 377 €	3 541 058 €		

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	1 911 817,70 €	1 890 000 €	1 772 656 €	1 535 961,82 €	1 911 817,70 €	1 890 000 €	1 772 656 €	1 534 785,53 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		575 694 €	539 951 €			575 694 €	539 951 €	
Fonctionnement et intervention	1 354 379,11 €	1 537 500 €	7 632 659 €	2 085 386,01 €	1 005 801,25 €	1 380 440 €	2 777 925 €	2 338 170,06 €
Investissement	140 574,80 €	316 800 €	1 456 401 €	90 894,92 €	128 723,27 €	253 440 €	264 401 €	102 130,87 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	3 406 771,61 €	3 744 300 €	10 861 716 €	3 712 242,75 €	3 046 342,22 €	3 523 880 €	4 814 982 €	3 975 086,46 €
Solde budgétaire (excédent)					2 008 921,21 €	699 539 €	1 481 887 €	2 451 450,07 €

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

RE				
Réalisé N-1	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé N	
823,78 €	- €	- €	11 663,41 €	Recettes globalisées
- €			- €	Subvention pour charges de service public
- €			- €	Autres financements de l'Etat
- €			- €	Fiscalité affectée
- €			- €	Autres financements publics
823,78 €			11 663,41 €	Recettes propres
5 054 439,65 €	4 223 419,00 €	6 296 869,00 €	6 414 873,12 €	Recettes fléchées **
2 653 678,06 €	4 075 419 €	4 075 419 €	263 256,66 €	Financements de l'Etat fléchés
2 400 761,59 €	148 000 €	2 221 450 €	6 141 701,29 €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	9 915,17 €	Recettes propres fléchées
5 055 263,43 €	4 223 419 €	6 296 869 €	6 426 536,53 €	TOTAL DES RECETTES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	4 812 359,32 €	5 462 088 €	5 701 813 €	5 403 446,86 €	4 811 910,46 €	5 462 088 €	5 701 813 €	5 403 895,72 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	85 806,89 €	1 663 752 €	1 736 772 €	52 303,75 €	85 806,89 €	1 663 752 €	1 736 772 €	52 303,75 €
Fonctionnement et intervention	2 995 743,08 €	4 148 059 €	6 403 318 €	2 972 326,36 €	2 670 024,18 €	3 542 416 €	5 298 559 €	2 935 898,85 €
Investissement	1 614 267,03 €	2 551 356 €	4 020 538 €	2 191 133,43 €	1 383 596,77 €	2 005 533 €	2 194 022 €	1 844 450,17 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	9 422 369,43 €	12 161 503 €	16 125 669 €	10 566 906,65 €	8 865 531,41 €	11 010 037 €	13 194 394 €	10 184 244,74 €
Solde budgétaire (excédent)					3 177 894,89 €	619 063 €		4 348 488,28 €

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

RE				
Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	
6 803 265,23 €	6 448 110 €	7 459 624 €	9 008 500,88 €	Recettes globalisées
- €		- €	- €	Subvention pour charges de service public
216 877,56 €	19 438 €	28 652 €	115 601,81 €	Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	- €	Fiscalité affectée
5 165 653,89 €	5 648 691 €	6 503 041 €	7 106 611,60 €	Autres financements publics
1 420 733,78 €	779 981 €	927 931 €	1 786 287,47 €	Recettes propres
5 240 161,07 €	5 180 990,00 €	5 501 048,00 €	5 524 232,14 €	Recettes fléchées **
- €	76 896 €	76 896 €	- €	Financements de l'Etat fléchés
4 765 161,07 €	5 104 094 €	5 104 094 €	5 083 679,71 €	Autres financements publics fléchés
475 000,00 €		320 058 €	440 552,43 €	Recettes propres fléchées
12 043 426,30 €	11 629 100 €	12 960 672 €	14 532 733,02 €	TOTAL DES RECETTES
		233 722 €		

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	581 361,42 €	659 050 €	518 650 €	502 907,70 €	581 706,42 €	659 050 €	518 650 €	502 907,70 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	130 596,67 €	200 747 €	157 981 €	99 010,13 €	130 596,67 €	200 747 €	157 981 €	99 010,13 €
Fonctionnement et intervention	31 011,99 €	56 100 €	56 100 €	44 237,16 €	31 322,25 €	50 490 €	50 490 €	44 982,45 €
Investissement		4 500 €	- €	- €		3 600 €	- €	- €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	612 373,41 €	719 650 €	574 750 €	547 144,86 €	613 028,67 €	713 140 €	569 140 €	547 890,15 €
Solde budgétaire (excédent)					1 032 230,88 €	1 106 830 €	1 250 830 €	1 313 317,36 €

RE				
Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	
1 645 259,55 €	1 819 970,00 €	1 819 970,00 €	1 861 207,51 €	Recettes globalisées
- €		- €	- €	Subvention pour charges de service public
- €		- €	- €	Autres financements de l'Etat
- €		- €	- €	Fiscalité affectée
- €	390 000 €	390 000 €	- €	Autres financements publics
1 645 259,55 €	1 429 970 €	1 429 970 €	1 861 207,51 €	Recettes propres
- €	- €	- €	- €	Recettes fléchées **
- €	- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
- €	- €	- €	- €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	- €	Recettes propres fléchées
1 645 259,55 €	1 819 970 €	1 819 970 €	1 861 207,51 €	TOTAL DES RECETTES

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N
Personnel	76 399,64 €	142 000 €	84 000 €	81 321,52 €	76 399,64 €	142 000 €	84 000 €	81 321,52 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>								
Fonctionnement et intervention	13 770,48 €	35 000 €	25 000 €	9 944,89 €	18 580,48 €	31 500 €	21 500 €	9 392,64 €
Investissement	5 253,36 €	3 000 €	- €	- €	- €	2 000 €	- €	5 253,36 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	95 423,48 €	180 000 €	109 000 €	91 266,41 €	94 980,12 €	175 500 €	105 500 €	95 967,52 €
Solde budgétaire (excédent)					187 890,88 €	4 500 €	74 500 €	79 109,17 €

RE				
Réalisé N-1	Budget initial	Budget après BR	Réalisé N	
282 871,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €	175 076,69 €	Recettes globalisées
	0 €	0 €	- €	Subvention pour charges de service public
	0 €	0 €	- €	Autres financements de l'Etat
	0 €	0 €	- €	Fiscalité affectée
	0 €	0 €	- €	Autres financements publics
282 871,00 €	180 000 €	180 000 €	175 076,69 €	Recettes propres
	- €	- €	- €	Recettes fléchées **
- €	- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
- €	- €	- €	- €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	- €	Recettes propres fléchées
282 871,00 €	180 000 €	180 000 €	175 076,69 €	TOTAL DES RECETTES
				Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 4 - EPSCP
Équilibre financier
Réalisations 2023
Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Budget Initial	Budget après BR	Réalisation 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisation 2023	
Solde budgétaire (déficit) *	4 907 445 €	969 563 €	- €	- €	- €	12 049 801 €	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>4 905 445 €</i>	<i>967 563 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>12 049 801 €</i>	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>	<i>2 000 €</i>	<i>2 000 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts	- €	600 €	1 020,00 €	- €	50 €	290,00 €	Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 386 884 €	1 549 465 €	1 569 774,81 €	1 656 490 €	2 501 590 €	2 601 225,19 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	- €	- €	123 925,98 €	- €	- €	- 2 824 666,51 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	7 294 329 €	2 519 628 €	1 694 720,79 €	1 656 490 €	2 501 640 €	11 826 649,88 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	- €	- €	10 131 929,09 €	5 637 839 €	17 988 €	- €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>2 246 894 €</i>	<i>2 426 959 €</i>	<i>6 996 284 €</i>		<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>- €</i>		<i>3 135 645 €</i>	<i>7 884 733 €</i>	<i>2 444 947 €</i>	<i>- €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	7 294 329 €	2 519 628 €	11 826 649,88 €	7 294 329 €	2 519 628 €	11 826 649,88 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Tableau 4 - EPSCP
Équilibre financier
Réalizations 2023
Budget principal

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			
	Buget Initial	Budget après BR	Réalisation 2023
Solde budgétaire (déficit) *	4 905 445 €	967 563 €	- €
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	4 905 445 €	967 563 €	
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			
<i>dont solde budgétaire FU</i>			
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			
Remboursements d'emprunts		600 €	1 020,00 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 386 884 €	1 549 465 €	1 569 774,81 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			123 925,98 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	7 292 329 €	2 517 628 €	1 694 720,79 €
Variation de trésorerie	- €	- €	10 131 929 €
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	- €		6 996 284,33 €
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	- €		3 135 644,76 €
TOTAL DES BESOINS	7 292 329 €	2 517 628 €	11 826 649,88 €

Financements (couverture des besoins)			
Buget Initial	Budget après BR	Réalisation 2023	
- €	- €	12 049 801,20 €	Solde budgétaire (excédent) *
		12 049 801,20 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
		- €	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
			<i>dont solde budgétaire FU</i>
			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
	50,00 €	290,00 €	Nouveaux emprunts
1 656 490 €	2 501 590 €	2 601 225,19 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
		- 2 824 666,51 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
1 656 490,00 €	2 501 640 €	11 826 649,88 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
5 635 839 €	15 988 €	- €	Variation de trésorerie
730 394 €	- €		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
4 905 445 €	15 988 €	- €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
7 292 329 €	2 517 628 €	11 826 649,88 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

et

ou

ou

ou

et

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Tableau 4 - EPSCP
Équilibre financier
Réalisations 2023
Fondation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			
	Budget Initial	Budget après BR	Réalisation 2023
Solde budgétaire (déficit) *	2 000 €	2 000 €	- €
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			
<i>dont solde budgétaire FU</i>	2 000 €	2 000 €	- €
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			
Remboursements d'emprunts			
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)			
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 000,00 €	2 000,00 €	- €
Variation de trésorerie	0	0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>			
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>			- €
TOTAL DES BESOINS	2 000,00 €	2 000,00 €	- €

Financements (couverture des besoins)			
Budget Initial	Budget après BR	Réalisation 2023	
- €	- €	- €	Solde budgétaire (excédent) *
			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
			<i>dont solde budgétaire FU</i>
			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
			Nouveaux emprunts
			Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
- €	- €	- €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
2 000,00 €	2 000,00 €	- €	Variation de trésorerie
- €	- €	- €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
2 000,00 €	2 000,00 €	- €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
2 000,00 €	2 000,00 €	- €	TOTAL DES FINANCEMENTS

et

ou

ou

ou

et

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Tableau 5 - EPSCP

Opérations pour le compte de tiers

Réalisations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Budget initial		Budget après BR		Réalisé N (2023)	
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Décaissements	Encaissements
Projet Stand Up	4735	Projets de recherche					- €	- €
Projet Endorse	4735	Projets de recherche	324 394 €		70 840 €	70 840 €	143 520,01 €	- €
Projet Perseus	4735	Projets de recherche	371 850 €	371 850 €	104 925 €	104 925 €	40 500,00 €	40 500,00 €
Projet Respect	4735	Projets de recherche	590 640 €	590 640 €	273 700 €	273 700 €	156 132,75 €	156 132,75 €
Aide à la mobilité internationale	46711	Aide à la mobilité internationale	400 000 €	324 000 €	400 000 €	324 000 €	379 600,00 €	320 800,00 €
TVA	445	TVA	700 000 €	370 000 €	700 000 €	1 728 125 €	850 022,05 €	2 083 792,44 €
TOTAL			2 386 884 €	1 656 490 €	1 549 465 €	2 501 590 €	1 569 774,81 €	2 601 225,19 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6A - EPSCP

Situation patrimoniale - Budget principal

Réalizations 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	143 027 587,91 €	152 464 967 €	151 457 959 €	150 086 329,28 €	Subventions de l'Etat	153 970 889,84 €	150 747 407 €	152 009 410 €	156 276 926,96 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	41 594 672,78 €	46 957 360 €	46 621 628 €	42 624 707,42 €	Fiscalité affectée	2 129 526,60 €	1 100 000 €	1 151 015 €	2 173 191,07 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	40 690 446,56 €	45 158 615 €	49 339 735 €	44 260 856,32 €	Autres subventions	9 005 971,88 €	21 766 175 €	25 362 241 €	13 522 910,90 €
					Autres produits	24 467 493,21 €	21 463 891 €	24 604 492 €	24 028 560,13 €
TOTAL DES CHARGES (1)	183 718 034,47 €	197 623 582 €	200 797 694 €	194 347 185,60 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	189 573 881,53 €	195 077 473 €	203 127 158 €	196 001 589,06 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 855 847,06 €	- €	2 329 464 €	1 654 403,46 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	2 546 109 €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	189 573 881,53 €	197 623 582 €	203 127 158 €	196 001 589,06 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	189 573 881,53 €	197 623 582 €	203 127 158 €	196 001 589,06 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 668 752,51 €	12 030 729 €	12 030 729 €	13 019 949,64 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 516 525,79 €	7 365 670 €	7 365 670 €	7 722 741,54 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €	- €
- produits de cession d'éléments d'actifs	11 951,00 €	- €	- €	12 800,00 €
- quote-part des apports	- €	- €	- €	- €
= CAF ou IAF*	9 996 122,78 €	2 118 950 €	6 994 523 €	6 938 811,56 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	9 996 122,78 €	2 118 950 €	6 994 523 €	6 938 811,56 €
Investissements	7 761 429 €	13 498 142 €	14 435 833 €	12 371 419,37 €	Financement de l'actif par l'État	1 862 499 €	3 452 704 €	3 452 704 €	157 882,16 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 530 873 €	3 021 042 €	3 021 042 €	1 264 492,74 €
Remboursement des dettes financières	3 660 €	- €	600 €	3 070,00 €	Autres ressources	66 125 €	- €	- €	49 870,35 €
					Augmentation des dettes financières	2 640 €	- €	50 €	2 340,00 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 765 088,86 €	13 498 142 €	14 436 433 €	12 374 489,37 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	13 458 259,44 €	8 592 697 €	13 468 320 €	7 997 891,79 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	5 693 170,58 €	- €	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	4 905 445 €	968 113 €	4 376 597,58 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 5 347 993,23 €	730 394 €	952 125 €	- 14 508 526,67 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	11 041 163,81 €	- 5 635 839,00 €	- 15 988 €	10 131 929,09 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	34 688 865,82 €	17 211 413 €	33 720 753 €	30 312 268,24 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 23 821 936,08 €	- 18 071 153 €	- 24 774 061 €	- 38 330 462,75 €
Niveau de la TRESORERIE	58 510 801,90 €	35 282 566 €	58 494 814 €	68 642 730,99 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 6B - EPSCP

Situation patrimoniale - Fondation

Réalisations 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel					Subventions de l'Etat				
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée				
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention		2 000 €	2 000 €	- €	Autres subventions				
					Autres produits		2 000 €	2 000 €	- €
TOTAL DES CHARGES (1)	- €	2 000 €	2 000 €	- €	TOTAL DES PRODUITS (2)	- €	2 000 €	2 000 €	- €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	- €	- €	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	- €	2 000 €	2 000 €	- €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	- €	2 000 €	2 000 €	- €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- €	- €	- €	- €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				- €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				- €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				- €
- produits de cession d'éléments d'actifs				- €
- quote-part des apports		2 000 €	2 000 €	- €
= CAF ou IAF*	- €	2 000 €	2 000 €	- €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	2 000 €	2 000 €	- €	Capacité d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €
Investissements					Financement de l'actif par l'État				
Remboursement des dettes financières					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
					Autres ressources				
					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- €	2 000 €	2 000 €	- €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	- €	- €	- €	- €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	2 000 €	2 000 €	- €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- €	2 000 €	2 000 €	- €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	- €	- €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- €	2 000 €	2 000 €	- €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	280 425,06 €	276 425 €	278 425 €	280 425,06 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	- €	- €
Niveau de la TRESORERIE	280 425,06 €	276 425 €	278 425 €	280 425,06 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 6C - EPSCP

Situation patrimoniale - UORL (dont IA)

Réalisations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	137 642 270,15 €	146 270 724 €	145 222 846 €	144 132 678,20 €	Subventions de l'Etat	151 868 081,64 €	150 747 407 €	152 009 410 €	153 488 128,77 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	41 378 269,22 €	45 049 608 €	44 726 875 €	42 473 393,54 €	Fiscalité affectée	2 129 526,60 €	1 100 000 €	1 151 015 €	2 173 191,07 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	35 978 360,67 €	39 860 997 €	42 295 519 €	39 013 154,55 €	Autres subventions	3 897 114,87 €	11 939 882 €	14 672 384 €	8 399 639,78 €
					Autres produits	19 953 449,92 €	18 497 863 €	21 170 456 €	19 905 185,04 €
TOTAL DES CHARGES (1)	173 620 630,82 €	186 131 721 €	187 518 365 €	183 145 832,75 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	177 848 173,03 €	182 285 152 €	189 003 265 €	183 966 144,66 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 227 542,21 €	- €	1 484 900 €	820 311,91 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	3 846 569 €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	177 848 173,03 €	186 131 721 €	189 003 265 €	183 966 144,66 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	177 848 173,03 €	186 131 721 €	189 003 265 €	183 966 144,66 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 227 542,21 €	- 3 846 569 €	1 484 900 €	820 311,91 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 816 292,46 €	10 426 412 €	10 426 412 €	11 220 150,17 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 786 337,53 €	6 789 593 €	6 789 593 €	7 008 011,01 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €		- €	
- produits de cession d'éléments d'actifs	11 951,00 €		- €	12 800,00 €
- quote-part des apports	- €		- €	
= CAF ou IAF*	7 245 546,14 €	- 209 750 €	5 121 719 €	5 019 651,07 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	209 750 €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	7 245 546,14 €	- €	5 121 719 €	5 019 651,07 €
Investissements	6 400 353,29 €	11 487 009 €	12 241 811 €	10 690 311,14 €	Financement de l'actif par l'Etat	1 416 648,21 €	3 331 528 €	3 331 528 €	762 340,57 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	271 892,88 €	1 729 393 €	1 729 393 €	51 318,08 €
					Autres ressources	67 873,63 €		- €	31 930,50 €
Remboursement des dettes financières	3 660,00 €			3 070,00 €	Augmentation des dettes financières	2 640,00 €		- €	2 340,00 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 404 013,29 €	11 696 759 €	12 241 811 €	10 693 381,14 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 004 600,86 €	5 060 921 €	10 182 640 €	4 279 038,08 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 600 587,57 €	- €	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	6 635 838 €	2 059 171 €	6 414 343,06 €

Tableau 6D - EPSCP

Situation patrimoniale - Contrats de recherche et partenariats

Réalisations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	4 722 897,31 €	5 402 005 €	5 639 093 €	5 433 944,06 €	Subventions de l'Etat	2 102 808,20 €	- €	- €	2 788 798,19 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	85 806,89 €	1 663 752 €	1 736 772 €	52 303,75 €	Fiscalité affectée			- €	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	4 613 932,66 €	5 206 816 €	6 965 596 €	4 901 334,75 €	Autres subventions	5 108 857,01 €	9 436 294 €	10 299 858 €	5 123 271,12 €
					Autres produits	2 392 858,87 €	1 356 058 €	1 824 066 €	1 998 251,58 €
TOTAL DES CHARGES (1)	9 336 829,97 €	10 608 821,00 €	12 604 689,00 €	10 335 278,81 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 604 524,08 €	10 792 351,67 €	12 123 923,67 €	9 910 320,89 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	267 694,11 €	183 530,67 €	- €	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	480 765,33 €	424 957,92 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 604 524,08 €	10 792 351,67 €	12 604 689,00 €	10 335 278,81 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 604 524,08 €	10 792 351,67 €	12 604 689,00 €	10 335 278,81 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	267 694,11 €	183 530,67 €	- 480 765,33 €	- 424 957,92 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 852 376,06 €	1 604 317,00 €	1 604 317,00 €	1 797 570,72 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	641 213,36 €	576 077,00 €	576 077,00 €	714 730,53 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €		- €	
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €		- €	
- quote-part des apports			- €	
= CAF ou IAF*	1 478 856,81 €	1 211 770,67 €	547 474,67 €	657 882,27 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	1 478 856,81 €	1 211 770,67 €	547 474,67 €	657 882,27 €
Investissements	1 361 075,57 €	2 005 533 €	2 194 022 €	1 675 854,87 €	Financement de l'actif par l'État	445 850,45 €	121 175,98 €	121 175,98 €	604 458,41 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 258 979,81 €	1 291 649,35 €	1 291 649,35 €	1 213 174,66 €
Remboursement des dettes financières					Autres ressources	- 1 748,32 €		- €	17 939,85 €
					Augmentation des dettes financières			- €	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 361 075,57 €	2 005 533,00 €	2 194 022,00 €	1 675 854,87 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 181 938,75 €	2 624 596,00 €	1 960 300,00 €	2 457 575,49 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 820 863,18 €	619 063 €	- €	781 720,62 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	233 722 €	- €

Tableau 6E - EPSCP
Situation patrimoniale - SEFCO
Réalizations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	590 162,09 €	651 800 €	512 944 €	441 097,47 €	Subventions de l'Etat		- €	- €	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	130 596,67 €	200 747 €	157 981 €	99 010,13 €	Fiscalité affectée		- €	- €	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	82 469,68 €	57 740 €	56 196 €	334 989,73 €	Autres subventions		390 000 €	390 000 €	
					Autres produits	1 842 907,52 €	1 429 970 €	1 429 970 €	1 950 046,82 €
TOTAL DES CHARGES (1)	672 631,77 €	709 540 €	569 140 €	776 087,20 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 842 907,52 €	1 819 970 €	1 819 970 €	1 950 046,82 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 170 275,75 €	1 110 430 €	1 250 830 €	1 173 959,62 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 842 907,52 €	1 819 970 €	1 819 970 €	1 950 046,82 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 842 907,52 €	1 819 970 €	1 819 970 €	1 950 046,82 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				1 273,07 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	88 974,90 €			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des apports				
= CAF ou IAF*	1 081 300,85 €	1 110 430 €	1 250 830 €	1 175 232,69 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	1 081 300,85 €	1 110 430 €	1 250 830 €	1 175 232,69 €
Investissements	- €	3 600 €	- €	- €	Financement de l'actif par l'Etat				
Remboursement des dettes financières					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
					Autres ressources	- €			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- €	3 600 €	- €	- €	Augmentation des dettes financières				
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 081 300,85 €	1 106 830 €	1 250 830 €	1 175 232,69 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 081 300,85 €	1 110 430 €	1 250 830 €	1 175 232,69 €
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €

Tableau 6F - EPSCP

Situation patrimoniale - UTL

Réalisations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	72 258,36 €	140 438 €	83 076 €	78 610 €	Subventions de l'Etat		- €	- €	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		43 253 €	- €	- €	Fiscalité affectée		- €	- €	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	15 683,55 €	33 062 €	22 424 €	11 377 €	Autres subventions		- €	- €	
					Autres produits	278 276,90 €	180 000 €	180 000 €	175 076,69 €
TOTAL DES CHARGES (1)	87 941,91 €	173 500,00 €	105 500,00 €	89 986,84 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	278 276,90 €	180 000,00 €	180 000,00 €	175 076,69 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	190 334,99 €	6 500,00 €	74 500,00 €	85 089,85 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	278 276,90 €	180 000,00 €	180 000,00 €	175 076,69 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	278 276,90 €	180 000,00 €	180 000,00 €	175 076,69 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants
	190 334,99 €	6 500,00 €	74 500,00 €	85 089,85 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	83,99 €			955,68 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des apports				
= CAF ou IAF*	190 418,98 €	6 500 €	74 500 €	86 045,53 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2023
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	190 418,98 €	6 500,00 €	74 500,00 €	86 045,53 €
Investissements		2 000 €	- €	5 253,36 €	Financement de l'actif par l'État				
Remboursement des dettes financières					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
					Autres ressources				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- €	2 000,00 €	- €	5 253,36 €	Augmentation des dettes financières				
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	190 418,98 €	4 500,00 €	74 500,00 €	80 792,17 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	190 418,98 €	6 500,00 €	74 500,00 €	86 045,53 €
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €

Tableau 8 - EPSCP

Opérations liées aux recettes fléchées

Réalisations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	673 138,24 €	8 355 605,71 €	15 351 890 €	17 279 546 €	21 691 448 €
Recettes fléchées (b)	64 950 594,60 €	20 507 084,18 €	11 823 798 €	19 710 531 €	5 471 109 €
Financements de l'État fléchés	11 429 304,33 €	7 651 323,58 €	2 500 000 €	9 200 115 €	
Autres financements publics fléchés	48 265 823,10 €	12 405 293,00 €	9 004 934 €	6 682 242 €	3 701 847 €
Recettes propres fléchées	5 255 467,17 €	450 467,60 €	318 864 €	3 828 174 €	1 769 262 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	57 268 127,13 €	13 510 799,85 €	9 896 143 €	15 298 629 €	8 138 142 €
Personnel					
AE=CP	21 404 579,97 €	3 515 249,33 €	3 204 289 €	2 887 013 €	2 787 009 €
Fonctionnement et intervention					
AE	17 100 873,71 €	3 181 927,62 €	9 666 586 €	1 779 655 €	1 317 040 €
CP	16 164 671,95 €	3 507 818,72 €	3 569 602 €	3 255 597 €	3 126 934 €
Investissement					
AE	26 479 636,31 €	3 258 906,58 €	8 476 808 €	2 738 620 €	2 212 629 €
CP	19 698 875,21 €	6 487 731,80 €	3 122 252 €	9 156 019 €	2 224 199 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	7 682 467,47 €	6 996 284,33 €	1 927 656 €	4 411 902 €	- 2 667 033 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

	Autres financements	1 130 326,39
Total Contrats de recherche Sub & fin - Région		19 526 548,08
Contrats de recherche Sub & fin - UE	Financement de l'Etat	0,00
	Autres financements publics	8 226 116,72
	Autres financements	2 310 657,53
Total Contrats de recherche Sub & fin - UE		10 536 774,25
Contrats de recherche Sub & fin - Autres	Financement de l'Etat	3 097 053,82
	Autres financements publics	7 735 972,15
	Autres financements	2 311 772,72
Total Contrats de recherche Sub & fin - Autres		13 144 798,69
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	553 842,60
	Autres financements publics	4 224 580,04
	Autres financements	2 021 750,38
Total Contrats d'enseignement		6 800 173,02
	Ss total Financement de l'Etat	28 665 476,02
	Ss total Autres financements publics	100 324 112,17
	Ss total Autres financements	15 571 190,91
	TOTAL	144 560 779,10

	125 282,54	1 397,85
9 333 288,97	3 426 736,77	
0,00	0,00	
3 642 133,10	3 155 841,54	
0,00	57,50	
3 642 133,10	3 155 899,04	
2 470 963,00	184 987,20	
3 954 577,65	338 598,77	
2 243 132,39	0,00	
8 668 673,04	523 585,97	
120 000,00	0,00	
2 156 837,10	1 157 068,61	
972 339,00	0,00	
3 249 176,10	1 157 068,61	
11 782 305,64	7 678 306,47	
53 977 470,84	16 764 927,79	
6 473 930,34	436 865,45	
72 233 706,82	24 880 099,71	

	0,00	603 026,31	400 619,69
5 094 368,00	1 271 534,65	400 619,69	
0,00	0,00	0,00	
142 207,00	949 917,00	336 018,08	
0,00	1 039 770,01	1 270 830,02	
142 207,00	1 989 687,01	1 606 848,10	
0,00	441 103,62	0,00	
880 963,00	1 266 737,88	1 295 094,85	
0,00	68 640,33	0,00	
880 963,00	1 776 481,83	1 295 094,85	
0,00	433 842,60	0,00	
632 803,82	277 870,51	0,00	
0,00	1 049 411,38	0,00	
632 803,82	1 761 124,49	0,00	
2 500 000,00	4 204 863,91	2 500 000,00	
11 868 920,63	8 581 257,70	9 131 535,21	
399 724,00	5 647 161,89	2 613 509,23	
14 768 644,63	18 433 283,50	14 245 044,44	

TABLEAU 11 - EPSCP
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement			
				Organisme de recherche A		Partenaire B	
UMR 1	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement						
	Investissement						
UMR 2	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement						
	Investissement						
...							
UMR n	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement						
	Investissement						

Le tableau est à renseigner en droits constatés et en ETPT.

TABLEAU 12
Synthèse budgétaire et comptable - Réalisations 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CF 2022	Budget initial 2023	BI+BR 2023	CF 2023
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	19 941 341,00 €	19 369 203 €	21 414 067 €	21 414 067,10 €
	2 Niveau initial du fonds de roulement	29 276 120,30 €	22 395 283 €	34 969 291 €	34 969 290,88 €
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 18 473 942,85 €	- 18 801 547,00 €	- 23 821 936,08 €	- 23 821 936,08 €
	4 Niveau initial de la trésorerie	47 750 063,15 €	41 196 830 €	58 791 227 €	58 791 226,96 €
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	2 982 358,24 €	2 731 421 €	6 883 907 €	6 883 906,61 €
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	44 767 704,94 €	38 465 409 €	51 907 320 €	51 907 320,35 €	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	179 949 323,35 €	204 037 455 €	218 599 192 €	195 246 397,92 €
	6 Résultat patrimonial	5 855 847,06 €	- 2 546 109 €	2 329 464 €	1 654 403,46 €
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	9 996 122,78 €	2 116 950 €	6 992 523 €	6 938 811,56 €
	8 Variation du fonds de roulement	5 693 170,58 €	- 4 907 445 €	- 970 113 €	- 4 376 597,58 €
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- 1 020,00 €	- €	550 €	- 730,00 €
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS 120 402,68 €	- €	- €	- 263 882,22 €
	Variation des stocks	+ / - 12 500,90 €	- €	-	2 353,80 €
	Charges sur créances irrécouvrables	- 73 860,57 €	- €	-	391 182,49 €
	Produits divers de gestion courante	+ 181 762,35 €	- €	-	129 654,07 €
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS - 6 005 022,88 €	- €	- €	- 16 161 786,56 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 2 246 803,69 €	- €	-	4 111 908,64 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - - 3 483 515,29 €	- €	-	12 936 697,29 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 53 618,07 €	- €	-	88 084,76 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - - 221 085,83 €	- €	-	974 904,13 €
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	11 578 810,78 €	- 4 907 445 €	- 969 563 €	12 049 801,20 €
	12.a Recettes budgétaires	190 055 408,03 €	194 185 550 €	202 235 235 €	206 243 789,61 €
	12.b Crédits de paiement ouverts	178 476 597,25 €	199 092 995 €	203 204 798 €	194 193 988,41 €
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	537 646,97 €	730 394 €	- 952 125 €	1 917 872,11 €
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	11 041 163,81 €	- 5 637 839 €	- 17 438 €	10 131 929,09 €	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	3 901 548,37 €	2 246 894 €	2 426 959 €	6 996 284,33 €	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	7 139 615,44 €	- 7 884 733 €	- 2 444 947 €	3 135 644,76 €	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	- 5 347 993,23 €	730 394 €	- 952 675 €	- 14 508 526,67 €	
16 Variation des restes à payer	1 472 726,10 €	4 944 460 €	15 394 394 €	1 052 409,51 €	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	21 414 067,10 €	24 313 663 €	36 808 461 €	22 466 476,61 €
	18 Niveau final du fonds de roulement	34 969 290,88 €	17 487 838 €	33 999 178 €	30 592 693,30 €
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 23 821 936,08 €	- 18 071 153 €	- 24 774 061 €	- 38 330 462,75 €
	20 Niveau final de la trésorerie	58 791 226,96 €	35 558 991 €	58 773 789 €	68 923 156,05 €
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	6 883 906,61 €	2 246 894 €	9 310 866 €	13 880 190,94 €
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	51 907 320,35 €	37 805 885 €	49 462 373 €	55 042 965,11 €	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale